ESPACE DE VIE
Entraide Familles

PROJET SOCIAL 2026-2029

Co-présidentes : GABORIT Alice / FOUCARD Blandine
Professionnel en charge du suivi du projet : BOURCIER Clara

Affiliée à la **Confédération Syndicale des familles**
CSF 3 square Ludovic Trarieux 35200

2 avenue Yves Pottier, 35410 DOMLOUP
06.25.99.51.47 - entraide.famille@gmail.com
https://entraidefamilles.fr/
https://www.facebook.com/EntraideFamilles/

Préambule

Le présent dossier s'inscrit dans le cadre du **renouvellement de l'agrément "Espace de Vie Sociale"** auprès de la **CAF d'Ille-et-Vilaine**. Il présente le **projet social** de l'association Espace de Vie Entraide Familles pour la période 2026-2029, dans la continuité du projet 2022-2025 et en cohérence avec les orientations institutionnelles en vigueur.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des orientations de la Convention Territoriale Globale (CTG) portée par le Pays de Châteaugiron Communauté. La CTG actuelle arrivant à son terme, l'Espace de Vie Entraide Familles veille, dans cette période de transition, à maintenir une **cohérence d'action avec les axes structurants de la CTG**, tout en restant **en capacité d'ajuster ses priorités en fonction des futures orientations territoriales.**

Le projet a été élaboré conformément à la démarche préconisée par la CAF : **diagnostic partagé, approche participative et co-construction.** Il s'appuie sur le bilan du précédent projet, l'analyse actualisée des besoins du territoire et les évolutions sociales identifiées.

La rédaction du projet s'inscrit dans un contexte interne particulier. La coordination, officiellement assurée par Marie Meunier, a été **temporairement reprise par Clara Bourcier**, animatrice vie sociale, afin de **garantir la continuité et de finaliser le renouvellement du projet**, en lien étroit avec les co-présidentes, **Mmes Gaborit et Foucard**. Les orientations et le plan d'action ont été **élaborés par un groupe de travail, validés par le Conseil d'administration, puis approuvés lors du comité de pilotage du 2 décembre 2025.**

Ce projet a pour ambition de renforcer le rôle de l'association dans le développement du lien social, de la cohésion territoriale et de l'inclusion de tous les publics, en adaptant ses actions aux besoins émergents et aux évolutions du territoire. **Le présent dossier a pour objectif de démontrer la pertinence, la cohérence et la faisabilité opérationnelle du projet pour la période 2026-2029.**

Sommaire

- **Introduction** **p.4**
- **L'Espace de Vie Entraide Familles : lieu de proximité pour "faire ensemble"** **p.5**
 - Une association d'habitant.es
 - Un EVS au service de l'animation de la vie sociale locale
 - Gouvernance et garants du projet social
 - Une coordination professionnelle structurante
 - Une gouvernance associative participative
 - Les instances opérationnelles spécifiques au projet social
 - Des habitant.es et partenaires impliqué.es
 - Parcours citoyen
 - Partenaires institutionnels et locaux
 - Méthodologie de la démarche de renouvellement du projet social
 - Une démarche participative
 - Le rétroplanning (2024-2025)
- **Diagnostic : un nouveau territoire d'action et des habitants à mobiliser** **p.16**
 - Introduction et démarche d'actualisation
 - Rappel des enjeux du projet social 2022-2025
 - Contexte de mise en œuvre
 - Un territoire élargi
 - Le Pays de Châteaugiron
 - Croissance démographique et renouvellement résidentiel
 - Tissu associatif et complémentarité des acteurs locaux
 - Des familles au cœur du lien social
 - Les adhérents
 - Les publics éloignés de l'EVS
 - Besoin de rencontre et de lien social
 - Un fort potentiel de participation citoyenne mais des freins persistants
 - Freins identifiés à la participation citoyenne
 - Conclusion
- **Le projet social 2026-2029** **p.28**
 - Les axes stratégiques au service du territoire et des habitants
 - Objectifs opérationnels : l'arbre à objectifs
 - Les leviers d'actions stratégiques
 - Planification 2026-2029 : une montée en puissance progressive
 - Sécurisation financière et perspectives de développement
- **Conclusion** **p.31**
- **Annexes** **p.32**

Introduction

Le projet social 2026-2029 s'inscrit dans une logique de **continuité** et **d'adaptation**. L'Espace de Vie Entraide Familles **poursuit les actions déjà engagées dans le domaine de l'accueil, du lien social et du soutien aux familles, ainsi que dans la participation des habitant.es**. Ces initiatives historiques constituent le socle sur lequel l'association s'appuie pour répondre aux besoins du territoire et accompagner ses évolutions.

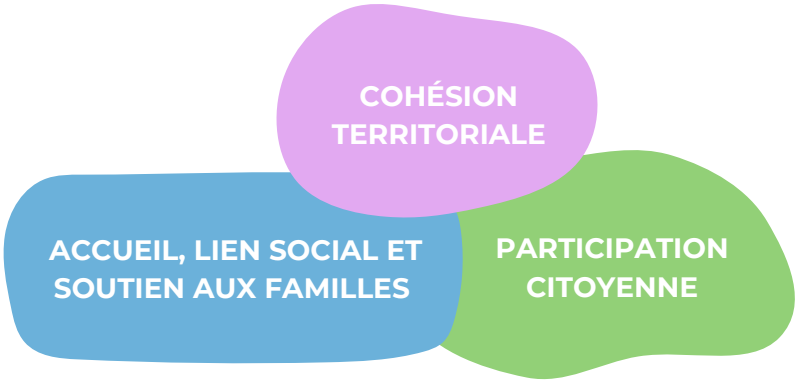
À cette dynamique s'ajoute **un nouvel axe stratégique : la cohésion territoriale**, lié à l'**élargissement du périmètre d'intervention** à l'ensemble du Pays de Châteaugiron Communauté. L'association a dû s'adapter face aux nouvelles dynamiques du territoire, notamment l'arrivée du relais Petite Enfance. Cela dépasse les partenariats ponctuels précédemment amorcés.

Pour faciliter la lecture du dossier, un code couleur sert de fil conducteur, permettant de relier de manière claire le diagnostic territorial, les objectifs opérationnels et la planification des actions aux trois grands axe startégique du nouveau projet social , que nous avons ainsi définis :

Cohésion territoriale : c'est permettre à tous les habitants d'accéder aux mêmes services, activités et opportunités, tout en renforçant la solidarité. Elle se construit lorsque associations, institutions, entreprises et habitants collaborent pour développer des actions concrètes et adaptées aux besoins de chacun.e.

Accueil, lien social et soutien aux familles : c'est offrir à tous des espaces et activités adaptés (permanences, ateliers, animations, groupes de travail) pour se rencontrer, se retrouver, être écoutés et accompagnés.

Participation citoyenne : c'est permettre à tous les habitants (quel que soit leur âge, leur origine ou leur situation) de s'impliquer dans la vie de leur territoire, en donnant leur avis, en proposant des idées et en participant aux projets qui les concernent, pour améliorer le bien-être de tous.tes.



L'Espace de Vie Entraide Familles : lieu de proximité pour "faire ensemble"

UNE ASSOCIATION D'HABITANT.ES

L'Espace de Vie Sociale s'inscrit dans le projet global de l'association Entraide Familles, née en 1996 d'une initiative de habitants souhaitant créer ensemble des réponses adaptées pour leur commune *(exemple : l'aide aux devoir).*

L'objet de l'association reste le fil conducteur de son action :
« Soutenir les liens entre les habitants, développer l'esprit d'initiative, promouvoir le **"faire avec" plutôt que le "faire pour"**, favoriser l'équité à travers les échanges de savoirs, le soutien à la parentalité et la participation à la vie sociale locale. »
Ces valeurs ont progressivement façonné un projet associatif fort, centré sur la participation des habitants, la mixité sociale et le soutien aux familles.

Elles s'articulent autour de principes fondateurs toujours actuels :

- **Construire des réponses communes à des besoins personnels ;**
- **Créer des liens d'interconnaissance pour mieux vivre ensemble ;**
- **Soutenir le développement personnel de chacun par la participation à l'action ;**
- **Garantir un accueil inconditionnel et une accessibilité au plus grand nombre.**

(*Extrait du discours des 20 ans d'Entraide Familles, 2016)*

De l'espace jeux, aux ateliers d'échanges à la création d'événements festifs et conviviaux , **les habitants deviennent les acteurs de leur territoire**. Chacun apporte un savoir, un temps, une compétence :

« On y trouve ce qu'on y apporte »

= le slogan historique de l'association.

→ Association loi 1901 (à but non lucratif) agrée **"éducation populaire"** (en 2000, par la DRDJS) qui vise l'émancipation de chacun par le développement des compétences, la participation et le partage des savoirs. Elle encourage l'action collective pour renforcer la citoyenneté et le vivre ensemble.

→ Affiliée à la **Confédération Syndicale des Familles UD 35** (CSF) : qui promeut les solidarités entre les familles, favorise les échanges, développe l'entraide dans le respect des différences et contribue à l'épanouissement individuel et collectif. Inscrite dans une démarche de vivre-ensemble et de travail en réseau, elle soutient des actions en direction de l'enfance, de la jeunesse et des familles.

NOM : ESPACE DE VIE "ENTRAIDE FAMILLES"
Le nom de l'association souligne son ancrage historique autour des familles, premier point d'entrée dans l'Espace de Vie, notamment via l'espace jeux. Cette logique reste cohérente avec le diagnostic : les familles constituent un public stratégique pour le lien social et la dynamique collective.

***MAIS** l'action de l'association s'adresse à tous les habitants, qu'ils aient ou non des enfants, afin d'assurer la mixité et l'inclusion attendues dans un Espace de Vie Sociale (EVS).*

L’Espace de Vie Entraide Familles : lieu de proximité pour “faire ensemble”

UN EVS AU SERVICE DE L’ANIMATION DE LA VIE SOCIALE (AVS)

L’Espace de Vie Entraide Familles inscrit son action dans les orientations de la Charte nationale de l’**Animation de la Vie Sociale** , qui définit quatre finalités majeures :

- Soutenir les familles dans leur fonction éducative et sociale ;
- Favoriser les relations de proximité, la vie collective et la cohésion sociale ;
- Renforcer la capacité d’agir des habitants, en encourageant leur expression et leurs initiatives ;
- Contribuer au développement social local, en partenariat avec les acteurs institutionnels et associatifs du territoire.

(Référence : Caisse Nationale des Allocations Familiales, Charte de l’Animation de la Vie Sociale, 2012.)

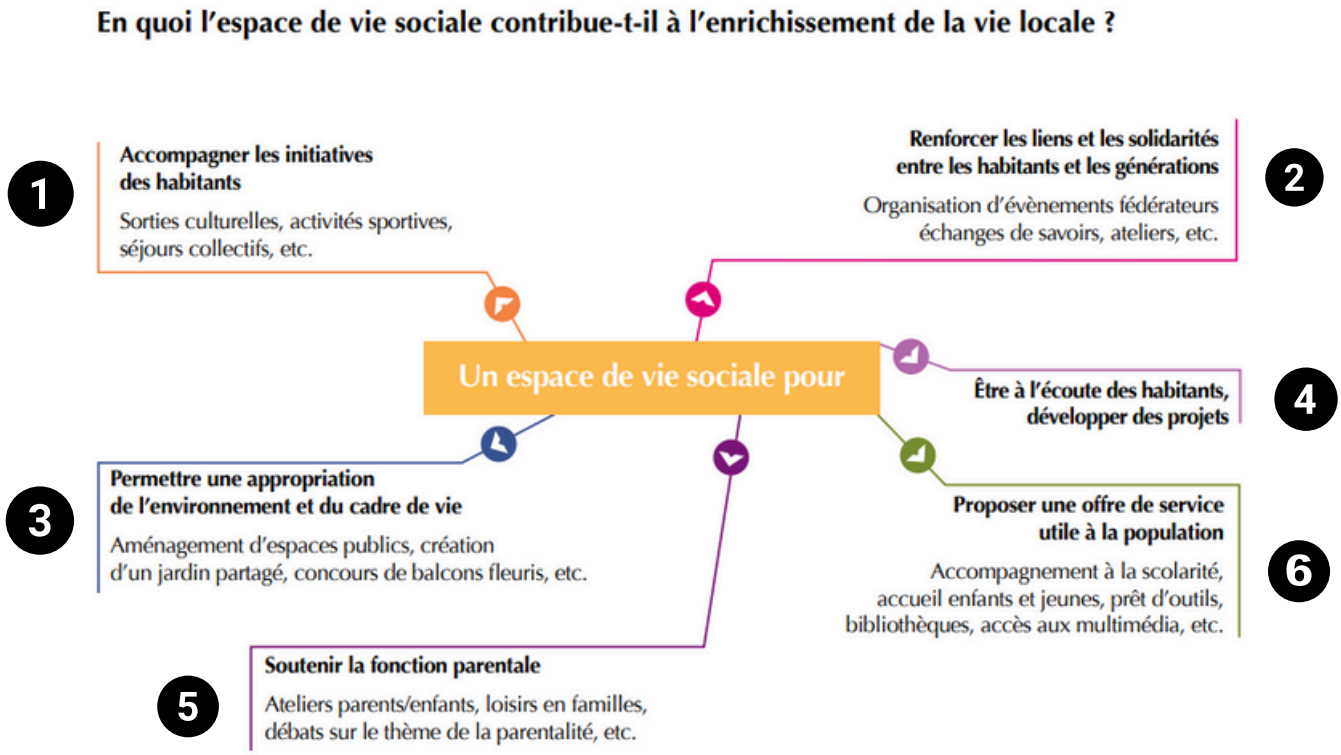


Figure 1 : schéma EVS - Les espaces de vie sociale - Guide méthodologique)

L'Espace de Vie Entraide Familles : lieu de proximité pour "faire ensemble"

UN EVS AU SERVICE DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE (AVS)

OBJECTIFS	MISSIONS	MISE EN OEUVRE
3 2	Accueille tous les publics	**Espaces ouverts** : du mardi au vendredi (9h-17h) ; locaux modulables : espaces jeux, salles d'ateliers et de réunion, petite cuisine, bureaux, espace accueil. + accueil dans des **salles municipales** le soir et le week-end ou pour grands événements.
1 5	Accompagne les habitants et leurs projets	Ateliers, commissions et groupes de travail ; **accompagnement des initiatives** (organisation, coordination, évaluation) exemples : "**rendez-vous** de l'Espace" soirée jeu, atelier photo/pâtisserie/bichonne ton vélo/repair café… ateliers club parents, **événements…**
4	Observe les besoins du territoire	Par notre **présence et écoute** sur le territoire, nous recueillons, centralisations et analysons de l'informations : lors des accueils, des ateliers, des permanences et réunions… afin d'en déduire les besoins des habitant.es et les pistes de "réponse" avec l'équipe et instances associatives (CA, co-présidences, COPIL, groupe de travail, partenaires)
2 6	Communique avec la population	**Valorisation des initiatives** via : newsletters, site internet, réseaux sociaux, affichages locaux, outils collaboratifs ou lors des événements, réunions d'information et échanges directs avec les habitants pour **favoriser l'intérêt et l'engagement.**

*L'agrément "Espace de Vie Sociale", délivré par la CAF soutient nos projets sociaux **depuis 2008**, cet agrément constitue pour l'association :*

- *Une légitimité accrue, en tant qu'acteur reconnu du développement social local ;*
- *Des moyens consolidés, garantissant la continuité et la qualité des actions ;*
- *Une structuration méthodologique, au service d'un projet collectif toujours en mouvement*

Pour plus d'informations sur l'EVS : voir fiche SENACS (voir Figure 2 - en annexe)

L’Espace de Vie Entraide Familles : lieu de proximité pour “faire ensemble”

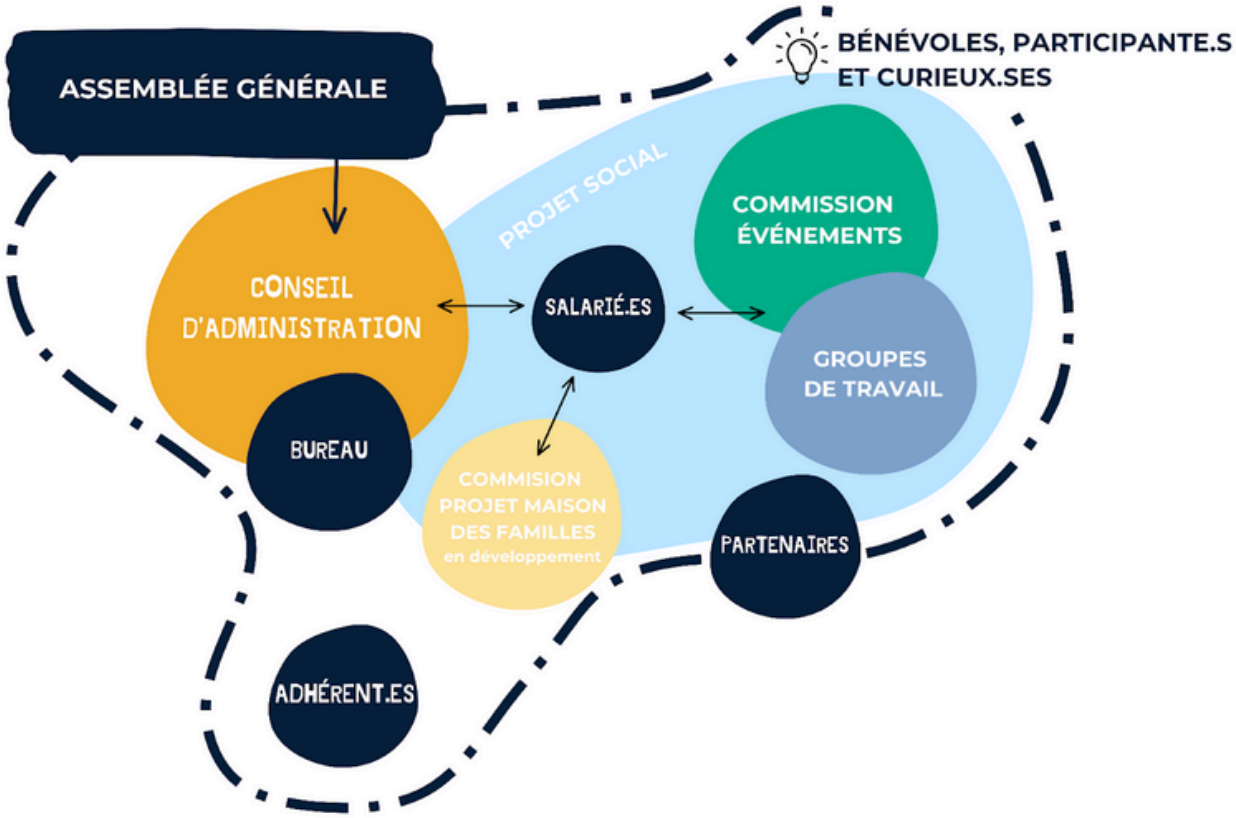
GOUVERNANCE ET GARANTS DU PROJET SOCIAL*

**Le projet social définit les priorités et les actions pluriannuelles de l’EVS, formalise ses engagements et traduit les finalités en plan d’action. Il sert de référence pour le suivi des missions et pour le partenariat avec la CAF.*

L’Espace de Vie Entraide Familles repose sur une **gouvernance démocratique et participative**, garantissant la cohérence et la qualité de son projet social. Cette organisation associe étroitement habitants, bénévoles et équipe salariée, chacun ayant un rôle dans la conception, la mise en œuvre et l’évaluation des actions.

«Faire société, c’est d’abord apprendre à faire ensemble.»

- projet social 2022-2025



(figure 3 - schéma fonctionnel associatif)

Le schéma illustre l’articulation entre le **projet associatif** et le projet social (EVS) : le projet social constitue un axe opérationnel spécifique, disposant de ses propres instances de suivi (COPIL, COTECH, commissions, équipe salariée dédiée) pour assurer la mise en œuvre cohérente et l’adaptation continue aux besoins des habitants.

L’Espace de Vie Entraide Familles : lieu de proximité pour “faire ensemble”

UNE COORDINATION PROFESSIONNELLE STRUCTURANTE

L’équipe salariée assure le suivi quotidien et la structuration des activités :

- ***Coordinatrice*** *(28h/semaine): pilotage global, suivi des initiatives des habitants, liaison avec les partenaires. Poste structurant depuis 2022, après un accompagnement ponctuel du CÉAS de la Mayenne en 2020.*

- ***Animatrice de la vie sociale*** *(28h/semaine, depuis août 2024): accompagne habitants, projets et bénévoles, facilite la co-construction et le lien entre tous les acteurs.*
- ***Animatrice petite enfance*** *(12h/semaine) et* ***intervenant anglais*** *(3,5h/semaine): soutien ciblé à des actions spécifiques, en réponse aux besoins exprimés par les habitants.*

UNE GOUVERNANCE ASSOCIATIVE PARTICIPATIVE

L’association repose sur une gouvernance démocratique et participative, favorisant :
- la participation réelle des habitant.es,
- le partage des responsabilités,
- la transparence et la co-décision,
- un pouvoir d’agir collectif.

Instance	**À quoi elle sert ?**	**Qui participe ?**	**Comment ?**
Assemblée Générale (AG)	Décide des grandes orientations et choisit les membres du CA.	Tous les adhérents.	Chaque adhérent peut voter, proposer des idées et porter un projet.
Conseil d’Administration (CA)	Suit et organise le projet associatif.	Membres élus par l’AG.	Chaque habitant peut être élu administrateur et contribuer aux décisions et projets.
Bureau	Gère le quotidien et applique les décisions du CA.	Administrateurs avec un rôle précis.	Assume une fonction (présidence, trésorerie, secrétariat, référents…).

L’Espace de Vie Entraide Familles : lieu de proximité pour “faire ensemble”

LES INSTANCES OPÉRATIONNELLES SPÉCIFIQUES AU PROJET SOCIAL

Le projet social s’appuie sur la gouvernance associative pour garantir la cohérence avec les orientations générales, tout en disposant de ses **propres instances de suivi** assurant la mise en œuvre, l’évaluation et l’adaptation continue aux besoins des habitants :

- Le **COPIL** (Comité de pilotage) a un **rôle stratégique** : il valide les priorités et évalue les résultats du projet. Cette instance annuelle rassemble **les membres du Conseil d’Administration (environ 6), la coordinatrice du projet social, les partenaires institutionnels et associatifs (CAF, CSF, CCAS, municipalités, communauté de communes, EVS MJC Caravane)** pour leur conseil, expertise territoriale et suivi du respect des objectifs de l’agrément, ainsi que **les élus locaux** pour l’accompagnement stratégique et le lien avec les politiques publiques.

- Le **COTECH** (Comité technique) assure le **suivi opérationnel et technique** des actions. Il se réunit également une fois par an et regroupe l’**équipe salariée, les bénévoles (administrateurs ou non) et les partenaires opérationnels (agents communaux, animateurs, responsables associatifs**). Le COTECH prépare la mise en œuvre concrète des décisions validées par le COPIL et propose les ajustements nécessaires pour répondre aux besoins du territoire.

- Les **commissions et groupes de travail** organisent la conception et la mise en œuvre d’actions spécifiques, comme les événements ou projets thématiques.

*(par exemple, la **commission événementielle** se réunit une fois par trimestre et regroupe les **référents des différents événements, les partenaires et les habitants intéressés**. Les habitants y occupent un rôle consultatif et participatif: ils proposent des idées, co-organisent et animent certaines actions, tandis que l’équipe salariée assure la coordination et le suivi méthodologique. Les décisions finales sont ensuite validées par le CA, garantissant la cohérence avec le projet social et l’adéquation aux besoins exprimés par les habitants.)*

Les habitants participent activement : ils proposent, co-organisent et animent certaines actions, faisant de ces instances des lieux de co-construction.

L’Espace de Vie Entraide Familles : lieu de proximité pour “faire ensemble”

DES HABITANT.ES ET PARTENAIRES IMPLIQUÉ.ES

La participation active des habitants, soutenue et enrichie par l’engagement des partenaires, est au cœur du projet social EVS. Cette dynamique conjointe permet d’adapter les actions aux besoins du territoire, de co-construire les initiatives et de renforcer l’efficacité et la pérennité des projets.

Le parcours citoyen *

Le parcours citoyen à l’EVS est le cheminement permettant aux habitants de **passer de la découverte des activités à l’engagement durable dans les projets et la gouvernance, favorisant leur implication et leur responsabilité.**

Types de public

“Qui peut s’impliquer ?” :

- **Public potentiel** : ne connaît pas encore l’association et n’a jamais participé à ses activités.
- **Curieux·se** : découvre l’association, ses activités et ses espaces.
- **Participant·e** : participe aux événements, ateliers réguliers ou actions ponctuelles, peut prendre en charge des tâches précises (logistique, animation).
- **Bénévole** : s’engage ponctuellement ou régulièrement pour soutenir les actions, organiser ou co-animer des projets, sans être nécessairement dans la gouvernance.
- **Contributeur·rice** : s’engage de manière durable, pilote ou organise des projets et participe à la gestion de l’association (ex. membre du Bureau).

Degrés d’implication

“Comment s’impliquer et quel impact ça a sur l’association ?” :

- **Aide ponctuelle** : offre un soutien ponctuel lors d’événements ou d’actions spécifiques.
- **Idéation / co-construction** : participe à la réflexion et à la conception des projets via commissions ou groupes de travail.
- **Décisionnel / pilotage stratégique** : contribue à la prise de décisions et à la mise en œuvre des projets via le Bureau, le Conseil d’Administration

L’Espace de Vie Entraide Familles : lieu de proximité pour “faire ensemble”

Le parcours citoyen *

Exemples de parcours citoyens et d’engagement :

- **Isabelle et Antoine**, créateurs de l’association, ont été précurseurs et innovants dans les premières actions proposées pour soutenir les familles, organiser des événements conviviaux et favoriser les échanges de savoirs entre habitants. Aujourd’hui, Isabelle reste membre active du CA et accompagne les ateliers couture, tandis qu’Antoine, après un déménagement en Bretagne, reste en contact et continue à développer des initiatives de lien social dans sa nouvelle commune.

- **Habitante 1** : arrivée via le Club Parents sur la thématique de la conciliation entre vie professionnelle et parentalité, elle a repris ses études pour devenir TISF. Elle a été bénévole active sur plusieurs événements pendant plusieurs années, même après avoir déménagé, illustrant un engagement durable au-delà de la proximité géographique.

- **Les bénévoles du Repair Café** : participants, initialement «bricoleurs du dimanche», ont développé leurs compétences collectivement, utilisant tutos et échanges pratiques pour progresser. Ils sont aujourd’hui capables de former et accompagner les nouveaux bénévoles et visiteurs, démontrant un apprentissage collaboratif.

- **Habitante 2** : arrivée via l’espace jeux et le Club Parents, elle a progressivement investi l’association en tant que bénévole. Son parcours comprend la co-présidence, la coordination d’événements comme le marché de Noël et la Bourse aux Jouets, illustrant une montée en responsabilités progressive.

- **Habitante 3** : bénévole initialement en soutien avec Antoine pour la Fête de la Musique, a assuré l’organisation de l’événement pendant 13 ans, puis 3 ans comme secrétaire. Il transmet aujourd’hui son expérience à un groupe d’habitants motivés, assurant la continuité du projet.

- **Habitant 5** : réparateur vélo de métier, est venu par curiosité lors d’une Bourse aux vélos. Il est devenu bénévole actif lors des événements festifs et des bourses, puis initiateur de nouveau projet et animateur de ses propres ateliers.

- **Habitante 6** : enseignante à la retraite, souhaitait conserver un lien avec les familles. Elle a pris le poste d’EJE pour les 0-3 ans pendant 11 ans et créé le Club Parents. Aujourd’hui retraitée, elle continue d’être bénévole active au CA, illustrant la continuité de l’engagement intergénérationnel.

Ces parcours montrent que l’EVS favorise la progression des habitants dans leur engagement renforçant ainsi l’appropriation citoyenne des actions et du projet social.

L’Espace de Vie Entraide Familles : lieu de proximité pour “faire ensemble”

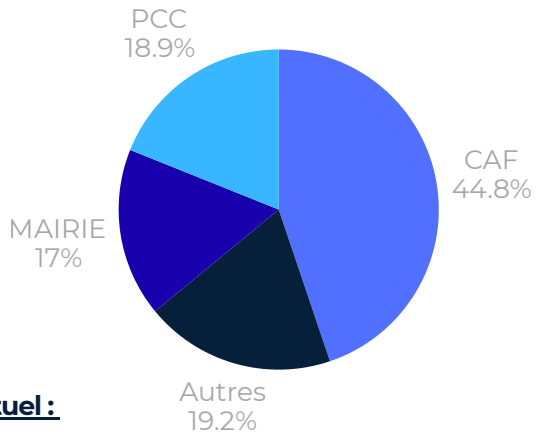
DES HABITANT.ES ET PARTENAIRES IMPLIQUÉ.ES

Partenaires institutionnels et locaux

L’association s’appuie sur des partenaires institutionnels clés, garants de la **pérennité financière et stratégique du projet :**

- **CAF d’Ille-et-Vilaine**: financement et **accompagnement** (agrément EVS, projets parentalité)
- **Mairie de Domloup**: financement du projet associatif, **mise à disposition de locaux et accompagnement logistique.**
- **Communauté de Communes du Pays de Châteaugiron**: subvention des ateliers 0-3 ans, prise en charge des frais de locaux.

Exemple : la part des financements en 2025 →



Autres dispositifs de soutien et financement ponctuel :

FONJEP (jusqu’en 2025) / FDVA / UDAF / Fonds de développement de la vie associative / Appels à projets nationaux ou territoriaux (culture, parentalité, éducation populaire)...

Ces soutiens permettent d’enrichir les activités et de développer de nouveaux projets, complémentaires aux financements institutionnels principaux.

Partenaires associatifs et locaux :

L’EVS collabore également avec des acteurs de terrain: **MJC La Caravane, écoles, crèches, MAM, structures culturelles, services sociaux, associations locales et commerçants (soutien logistique).** Ces collaborations favorisent la mutualisation des ressources et l’ancrage territorial du projet social.

En conclusion, **la dynamique partenariale et la participation des habitants** constituent des **leviers** essentiels pour l’efficacité, la pertinence et la pérennité du projet social EVS sur le territoire qui participent activement à faire vivre son réseau et à faciliter son engagement sur le territoire.

L’Espace de Vie Entraide Familles : lieu de proximité pour “faire ensemble”

MÉTHODOLOGIE DE LA DÉMARCHE DE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL

Une démarche participative

Le renouvellement du projet social de l’Espace de Vie Entraide Familles s’est appuyé sur une méthodologie **participative**, mobilisant **habitants, bénévoles, partenaires institutionnels et équipe salariée.**

Cette démarche a permis d’identifier les **nouveaux besoins du territoire**, d’**évaluer les actions menées** entre 2022 et 2025, et d’**élaborer collectivement les orientations du projet social 2026-2029.**

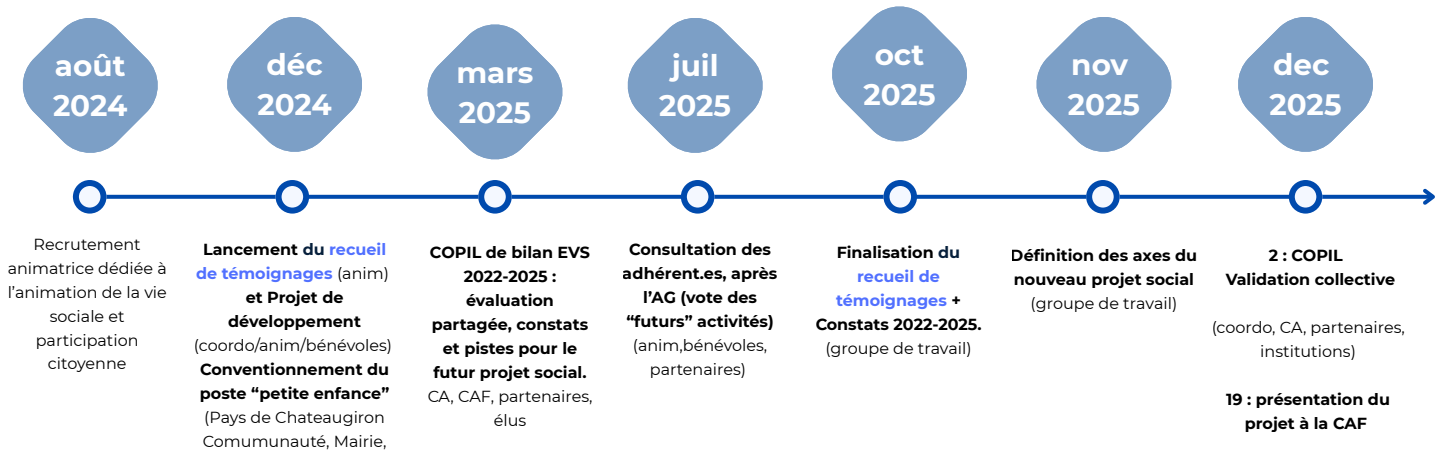
Le processus a été **conduit par l’équipe salariée en lien étroit avec le Conseil d’administration et les partenaires du territoire.**

À la suite de l’arrêt prolongé de la coordinatrice initialement chargée du renouvellement (depuis avril 2025), l’équipe associative a su réagir en faisant évoluer le poste de l’animatrice Vie sociale, Clara, en coordinatrice remplaçante à partir de septembre 2025. Cette réorganisation a permis de maintenir la continuité et la dynamique collective, garantissant la cohérence du pilotage et la progression de la démarche.

La méthodologie mise en œuvre a combiné plusieurs leviers complémentaires :

- ***Observation du territoire et écoute des habitants*** *: recueil de témoignages, rencontres informelles, observations quotidiennes et échanges avec les partenaires ;*
- ***Temps de concertation et co-construction*** *: réunions publiques, groupes de travail, commissions et COPIL ;*
- ***Analyse partagée du diagnostic et du bilan 2022-2025****, permettant de dégager collectivement les priorités du nouveau projet social ;*
- ***Accompagnement*** *technique régulier de la* ***CAF****, garant de la cohérence du projet avec les orientations de la Charte fédérale de l’Animation de la Vie Sociale.*

Le rétroplanning (2024-2025)



L’Espace de Vie Entraide Familles : lieu de proximité pour “faire ensemble”

MÉTHODOLOGIE DE LA DÉMARCHE DE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL

Participation citoyenne : des exemples concrets

À chaque étape du processus, les parties prenantes ont été invitées à participer, permettant de recueillir idées, besoins et priorités pour orienter la co-construction du projet social 2026-2029.

Lors de la dernière Assemblée Générale :

- Présentation des observations et demandes collectées depuis l’arrivée de l’animatrice vie sociale ;
- Les habitants ont pu proposer et voter pour certaines activités à intégrer dans le planning annuel ;

Cette démarche a renforcé la co-construction des actions et la visibilité auprès des partenaires financiers et institutionnels.



Figure 4- Tableau - calendrier des propositions pour la rentrée 2025

Lors de la réunion préparatoire au projet de développement:

- Les bénévoles ont été invités à partager leurs idées et attentes pour le futur lieu ;
- Les discussions ont permis de recueillir des propositions sur ce qu’ils aimeraient voir dans cet espace (aménagements, activités, services, espaces de rencontre) ;
- Ces contributions ont été intégrées dans la réflexion et la planification du projet social 2026-2029, garantissant que le futur espace réponde réellement aux besoins et souhaits des habitants.

Résultat de ce temps de concertation - voir Figure 5 - en Annexe

Le projet de développement : étape exploratoire pour le nouveau projet social

Le projet de développement a été une phase préparatoire du renouvellement, permettant de :

- Identifier les problématiques liées à l’espace et à l’organisation des actions ;
- Faire dialoguer idées des habitants, propositions de l’équipe et attentes des partenaires ;
- Poser des objectifs transversaux pour le futur projet social : *être un espace identifié, compétent, perméable et ouvert. (Extrait du Document “Projet de Développement”, janvier 2025, à destination de la Mairie de Domloup).* Ces objectifs traduisent les principes fondateurs de l’EVS et préfigurent les orientations stratégiques à venir.

Diagnostic : un nouveau territoire d'action et des habitants à mobiliser

INTRODUCTION ET DÉMARCHE D'ACTUALISATION

Objectifs de l'actualisation :

- Identifier les **évolutions du territoire et des besoins des habitants** de la communauté de commune de Châteaugiron
- Déterminer les **publics à mobiliser et ceux qui restent peu atteints** par les actions de l'association.
- Tirer des **enseignements sur l'organisation interne** et les pratiques participatives de l'association afin de **renforcer la gouvernance et l'implication des habitants.**

Pour actualiser le diagnostic du territoire et préparer le projet social 2026-2030, l'Espace de Vie Entraide Familles a croisé différentes sources d'informations et méthodes :

1. **Le besoin des habitants**
 - Recueil de témoignages réalisé spécifiquement en 2024-2025 par l'animatrice de l'association.
2. **Le bilan du projet social 2022-2025**
 - Compte rendu et présentation du COPIL bilan.
 - Rapports d'activité 2022-2025 et Gazettes retraçant les actions et réalisations.
3. **Les données du territoire**
 - Données démographiques et socio-économiques (INSEE, CAF, CTG).

Ces éléments ont été **analysés collectivement par le groupe de travail** chargé de l'élaboration du nouveau projet social et **présentés au Comité de Pilotage** du 2 décembre 2025. L'objectif était de partir du diagnostic 2020 pour en questionner la pertinence, le **réactualiser**, puis confronter les précédents constats aux évolutions du territoire et aux enjeux émergents.

Cette démarche s'articule selon la logique de travail suivante :

Définir le territoire élargi

↓

Identifier les besoins des publics

↓

Évaluer la disposition à la participation citoyenne

↓

Définir les objectifs généraux 2026-2029

Diagnostic : un nouveau territoire d'action et des habitants à mobiliser

RAPPEL DES ENJEUX DU PROJET SOCIAL 2022-2025

Le projet social 2022–2025 reposait sur trois objectifs généraux :

- Poursuivre la dynamique associative et favoriser l'**implication des habitants** ;
- Veiller aux conditions matérielles et humaines nécessaires à l'action (d'**animation de la vie sociale**)
- Initier et faire vivre les actions partenariales pour renforcer la **cohésion territoriale**.

Ces objectifs se sont traduits par quatre axes stratégiques :

- **Développer une dynamique participative**
- **Renforcer le lien entre les générations**
- **Faire vivre les échanges et le partage**
- **Proposer des actions pour les familles**

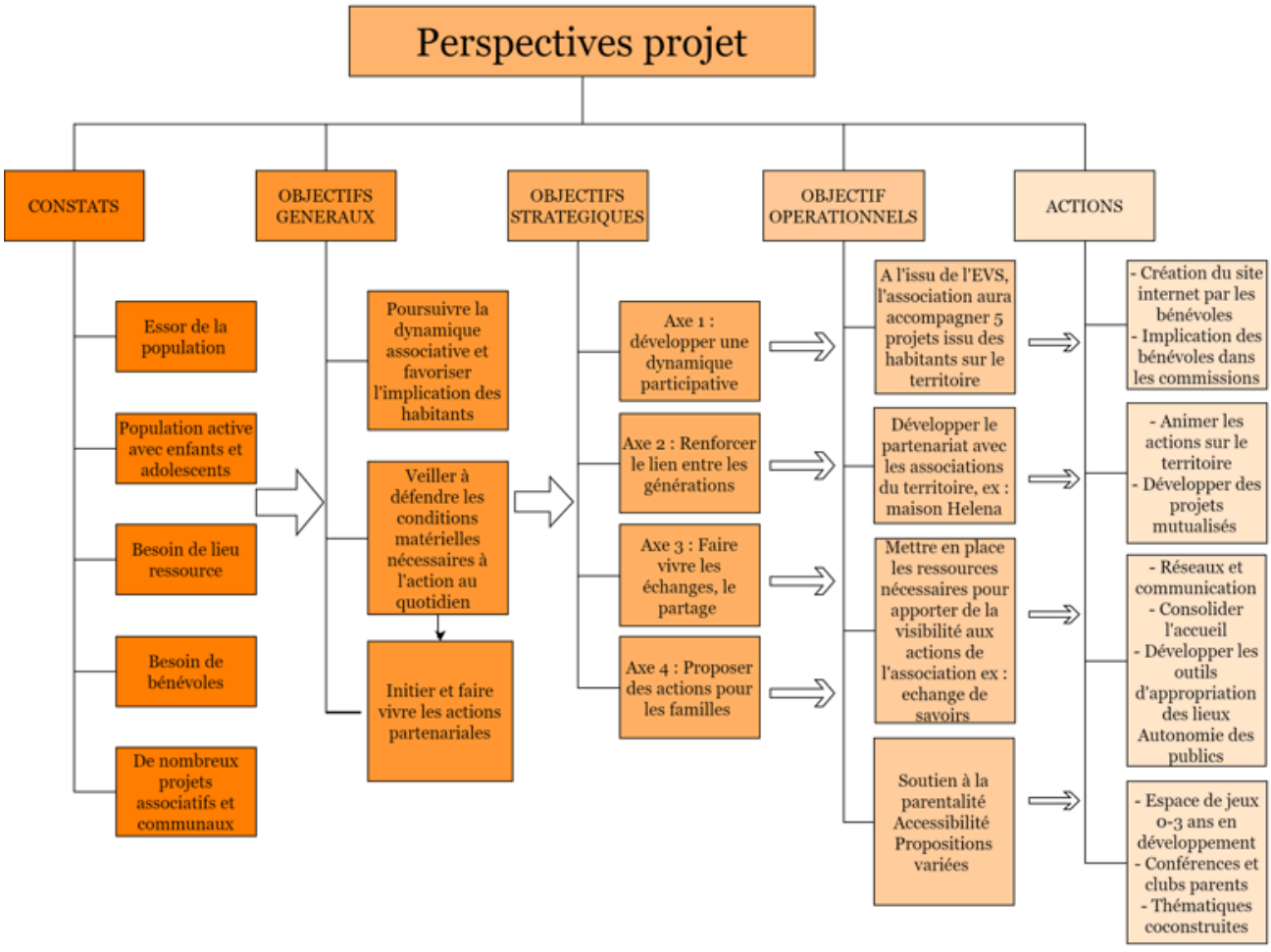


Figure 6 - Perspectives de projets 2022-2025

Diagnostic : un nouveau territoire d'action et des habitants à mobiliser

CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

*Le projet social 2022-2025 s'est déroulé dans un contexte de **transitions importantes**, avec plusieurs facteurs ayant impacté sa mise en œuvre.*

- le *transfert de la compétence d'accompagnement des assistantes maternelles au **Relais Petite Enfance (RPE),** annoncé en 2022 et effectif début 2025, a été déterminant. Jusqu'alors, la majorité de nos publics adhérents étaient des familles inscrivant leurs enfants via les assistantes maternelles, mais peu d'adultes fréquentaient directement l'espace. Cette transition a entraîné un repositionnement stratégique de l'association :*

- ***Élargissement du territoire d'action**, rendu possible grâce au soutien de la Communauté de communes du Pays de Châteaugiron et au financement du poste salarié d'animatrice petite enfance ;*

- *Renouvellement et réorganisation de l'équipe salariée et bénévole, nécessitant un travail constant de transmission et d'**adaptation de l'équipe associative**.*

*Ces évolutions ont généré des **contraintes financières** : le budget prévisionnel 2025 reste déficitaire, avec un fonds de roulement limité à 3-4 mois et une masse salariale représentant 80% des dépenses, les déficits étant partiellement couverts par les réserves.*

L'évaluation du projet social 2022-2025 interviendra dans chaque partie du diagnostic (territoire, publics, participation citoyenne), afin de tirer de nouveaux constats et de définir les enjeux pour le projet social 2026-2029.

UN TERRITOIRE ÉLARGI

Le Pays de Châteaugiron

L'Espace de Vie Entraide Familles, **implanté à Domloup au sein de la Communauté de communes du Pays de Châteaugiron (PCC)**, étend désormais ses actions à l'ensemble du **territoire intercommunal.**

Le PCC regroupe cinq communes, environ 28000 habitants et près de 250 associations, offrant un **tissu social dense** favorable au développement d'initiatives collectives et à l'animation du lien social.

Depuis janvier 2025, l'association développe des activités à **Noyal-sur-Vilaine** et **renforce ses partenariats**, notamment avec la **MJC de Servon-sur-Vilaine**. Cette extension, **soutenue par le PCC**, lui permet d'affirmer son rôle dans l'accompagnement des familles et le soutien à la parentalité.

En 2025, l'association compte 108 familles adhérentes : 60% à Domloup, 20% sur les autres communes CCPC et 14% hors CCPC. Cette répartition souligne à la fois un ancrage local solide et un rayonnement intercommunal. - *Annexe Figure 7 – Localisation de l'association et communes des familles adhérentes (2025)*

Diagnostic : un nouveau territoire d'action et des habitants à mobiliser

UN TERRITOIRE ÉLARGI

Croissance démographique et renouvellement résidentiel

Entre 2016 et 2022, la CCPC est passée de 25537 à 27986 habitants (+9,6%). **Domloup, avec +14,5%, se distingue comme l'une des communes les plus dynamiques du territoire.** *(Annexe Figure 8 - Évolution de la population Pays de Châteaugiron Communauté de 2011 à 2022 / Figure 9 - Évolution de la population de Domloup depuis 1968)*

En 2022, près d'un tiers des ménages vivent dans leur logement depuis moins de 5 ans, tandis que 47% sont installés depuis plus de 10 ans. Cette **cohabitation de populations établies et de nouveaux venus** génère à la fois un socle stable pour la participation collective et un **besoin accru d'intégration.** *(Annexe Figure 10 - Ancienneté d'emménagement sur le CCPC en 2022)*

Tissu associatif et complémentarité des acteurs locaux

Le Pays de Châteaugiron Communauté dispose d'un tissu associatif **dense et varié**, comprenant des **structures culturelles, sportives, éducatives et sociales.** Ce maillage permet d'offrir une diversité d'activités pour tous les publics, tout en favorisant les liens intergénérationnels et la participation citoyenne. - *300 associations recensées sur le territoire, couvrant des domaines variés tels que le sport, la culture, la solidarité, l'éducation et l'environnement. (source : Projet de Territoire 2022-2027 - Pays de Châteaugiron Communauté)*

Acteurs clés et complémentarité

- *La **MJC de Servon-sur-Vilaine**, second **EVS** sur le territoire (Caravane MJC) : elle vise à favoriser l'accès à la culture, l'art et les loisirs pour tous, l'engagement citoyen, le dialogue intergénérationnel et la cohésion sociale. (source : http://www.caravanemjc.com/la-mjc/projet-associatif/)*
- *Les **médiathèques du territoire** : Le réseau comprend plusieurs médiathèques, dont celles de Châteaugiron, Domloup, Noyal-sur-Vilaine, Ossé, Piré-Chancé, et Saint-Aubin du Pavail. Elles proposent une offre variée d'activités culturelles.*
- *Les **associations** de Domloup : La commune compte plus de 40 associations couvrant des domaines tels que le sport, la culture, la solidarité, et la jeunesse. (source : domloup.fr) (exemple : Le café associatif de Domloup : Organise des événements conviviaux, tels que des cafés éphémères, renforçant le lien social et l'inclusion des habitants et ouvre prochainement un local fixe d'accueil aux publics)*
- *Les **espaces jeux** : Des structures telles que "Tom Pouce" à Piré-Chancé, et "Les Lutins" à Servon-sur-Vilaine, offrent des espaces de jeux pour les jeunes enfants et leurs familles. (source : Pays de Chateaugiron (35))*

Evaluation du projet social 2022-2025

*L'élargissement du territoire d'action de l'association n'était **pas prévu dans le projet social 2022-2025.** Il a résulté de besoins identifiés sur le terrain: la **perte d'adhérents suite à l'arrivée du Relais Petite Enfance** (RPE) et la fermeture de l'Espace Jeux de Noyal-sur-Vilaine. Pour y répondre, une bénévole engagée a proposé des actions visant à maintenir le lien avec ces publics. L'association a ainsi renforcé son rayonnement intercommunal, développé de nouveaux partenariats et adapté ses activités à un public élargi.*

Diagnostic : un nouveau territoire d'action et des habitants à mobiliser

DES FAMILLES AU CŒUR DU LIEN SOCIAL

Le Pays de Châteaugiron Communauté (CCPC) demeure marqué par une **forte attractivité résidentielle auprès des familles.** La structure d'âge confirme cette dynamique : les 30–44 ans (21,3 % sur la CCPC, 24,5 % à Domloup) et les 0–14 ans (21,3 % sur la CCPC, 23,3 % à Domloup) sont surreprésentés, traduisant l'installation de jeunes ménages avec enfants. *(Annexe Figure 11 et 12 – Répartition par âge à Domloup et CCPC)*

Cependant, **la natalité recule** : à Domloup, 50 naissances ont été domiciliées en 2022 contre 38 en 2024 (–24%), et sur l'ensemble de la CCPC, 315 naissances en 2022 contre 245 en 2024 (–22%) *(Sources: Insee, 2024)*. Cet élément constitue un repère démographique, mais ne remet pas en question l'intérêt exprimé par les familles pour des espaces de rencontre, d'échange et de socialisation tels que ceux proposés par l'EVS.

Les données CAF (2024) mettent en évidence des **réalités contrastées:** à Domloup, 16% des allocataires vivent en foyer à bas revenu, 5% bénéficient du RSA, 13% sont des familles monoparentales et 12% des familles nombreuses. À l'échelle de la CCPC, ces proportions sont similaires : foyers à bas revenu (15%), bénéficiaires du RSA (4%), familles monoparentales (12%) et familles nombreuses (12%) Chacune de ces situations peut limiter l'accès aux activités collectives et accroître le **risque d'isolement social** : les foyers à bas revenu ou bénéficiaires du RSA rencontrent des contraintes financières, les familles monoparentales doivent concilier emploi et garde d'enfants, et les familles nombreuses font face à des difficultés logistiques et de disponibilité.

Les adhérents

L'analyse des adhérent.es 2024-2025 traduit une **diversification progressive des configurations familiales**. Cette évolution impose de concevoir des activités et un accompagnement répondant à des besoins variés selon l'âge des enfants et la structure familiale.

- *Profil type : Couple 30–45 ans, 2–3 enfants de 0–15 ans.*
- *Taille des familles : 2–3 enfants (majorité), 1 enfant ou 4+ enfants (minorité).*
- *Tranches d'âge des enfants : 0–3 ans (20%), 4–6 ans (15%), 7–10 ans (25%), 11–15 ans (25%), 16–18 ans (15%).*

Observation de la rentrée 2025 : On note un léger basculement vers des familles plus petites, avec une diversification accrue des structures familiales, notamment l'émergence de **jeunes couples** et de **familles recomposées**. Cette tendance souligne la nécessité d'adapter les formats d'accueil et les activités aux nouvelles réalités familiales.

Focus - Assistantes maternelles : 12 assistantes maternelles de Domloup, représentant environ 30 familles, ont renouvelé leur engagement auprès de l'association en 2024. Historiquement très investies, elles jouent un **rôle stratégique dans le maintien du lien avec les familles et la transmission d'informations sur le territoire.**

Diagnostic : un nouveau territoire d'action et des habitants à mobiliser

DES FAMILLES AU CŒUR DU LIEN SOCIAL

Les publics éloignés de l'EVS

Certains habitants restent peu présents à l'Espace de Vie, souvent en raison de contraintes économiques, sociales ou physiques.

- Personnes en situation de précarité : *"Comment peut-on accueillir les gens qui ne peuvent pas payer l'adhésion, une population plus fragile avec des parcours de vie difficiles, par exemple vivant en hébergement social ou d'urgence ? Ils ont besoin de refaire du lien mais malgré la présentation de l'asso, ils ne viennent pas, et ne semblent pas venir seuls."* – Bénévole. Ces publics rencontrent des freins financiers et organisationnels, limitant leur accès aux activités collectives et renforçant leur isolement social.

- Personnes de nationalité étrangère*(Identifié dans le précédent diagnostic)* En 2021, environ 6,2% de la population de la CCPC était de nationalité étrangère (Insee). Et cela en raison des difficultés liées à la langue, à l'intégration sociale et à l'accès aux services. Des actions spécifiques sont nécessaires pour favoriser leur inclusion et leur participation au lien social local.

- Personnes en situation de handicap : Les orientations de la CTG du Pays de Châteaugiron soulignent la nécessité de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap aux activités et services collectifs.

- Seniors et retraités isolés : En 2023, les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 12,8% de la population du CCPC, soit environ 3408 personnes (Insee).

- Jeunes : Même si les jeunes (15-29 ans) constituent 14,1% de la population de Domloup en 2022, leur présence à l'Espace de Vie reste limitée. Les contraintes liées aux rythmes scolaires, à l'emploi des parents, à la mobilité et à l'offre diversifiée de loisirs alternatifs semblent réduire leur participation.

Besoin de rencontre et de lien social

Le recueil de témoignages met en lumière un fort besoin de rencontres et de convivialité sur le territoire. Plusieurs habitants expriment :

> "Je suis seule ici, où vont les gens pour rencontrer du monde à Domloup, il n'y a pas de place publique ou alors devant la Mairie, c'est un parking? [...] chacun reste chez soi..." – Nouvelle habitante

> "Je participe aux loisirs créatifs et j'ai vraiment créé du lien à vie avec mes deux compères ... mais c'est difficile d'intégrer des groupes d'activités déjà formés ... de trouver sa place." – Retraitée

> "L'association c'est 11 ans de ma vie [...] On partage des moments tous ensemble, on échange, on discute, on rigole. On travaille aussi mais toujours en s'amusant !" – Bénévole

> "C'est une super idée de co-construire ensemble des événements ! Nous, on veut que la Fête de la musique continue, c'est un événement immanquable sur le territoire." – Partenaire

Focus Familles

> "Ce lieu nous permet d'échanger avec d'autres parents et de sortir du quotidien de la maison. C'est un lieu où je peux être à 100% avec ma fille ... elle est ravie de venir chaque semaine et moi aussi !" – Parent

> "En tant que parent, ce lieu est pour moi un espace d'échange entre parents. Étant toute la semaine à la maison, cela permet à ma fille de côtoyer d'autres enfants ... elle est ravie de retrouver ses copains ... ce lieu est très bien pensé, on se sent comme à la maison." – Parent

> "Je ne trouve pas d'espace sur ma commune où je peux parler avec d'autres parents d'ados" - Parent

Ces témoignages montrent que les familles représentent un public stratégique pour l'Espace de Vie: elles portent à la fois un besoin de soutien à la parentalité et un enjeu pour le lien social intergénérationnel.

Diagnostic : un nouveau territoire d'action et des habitants à mobiliser

DES FAMILLES AU CŒUR DU LIEN SOCIAL

Evaluation du projet social 2022-2025

Axe	Missions réalisées	Résultats
Axe 2 - Renforcer le lien entre les générations	**7 grands événements organisés en moyenne par an**, avec appels réguliers à bénévoles. **Accueils parents-enfants** réguliers : activités adaptées aux 0–3 ans Activités intergénérationnelles : **rendez-vous réguliers** (couture, Repair Café, scrapbooking, loisirs créatifs, club parents) « *Nos ateliers couture et scrapbooking permettent aux parents, grands-parents et enfants de se retrouver, partager et apprendre ensemble.* » *(extrait de la Gazette nov-déc 2024)* + Le Repair Café est un lieu mensuel de rencontres intergénérationnelles. **Projets partenariaux** : avec des associations locales, structures éducatives ou culturelles, mutualisation des ressources (lieux, compétences, matériel). *Exemples: mairie de Domloup et Noyal, l'association musicale Paul Le Flem pour la Fête de la Musique, les médiathèques du territoire avec le projet Sideways (voir Gazette mai 2023).*	Le développement des actions a **renforcé le lien intergénérationnel**, avec une **participation concentrée sur les familles** (parents et jeunes enfants) et les retraités. La proportion de jeunes (ado) reste faible. Les projets mutualisés ont favorisé le **développement d'initiatives durables** et l'accès à des **ressources partagées**, mais leur pérennité **dépend du soutien des partenaires, de la coordination continue et des moyens humains et matériels à disposition**.
Axe 3 - Faire vivre les échanges et le partage	**Communication et réseaux :** Charte graphique identifiable /Diffusion via relais : bulletins municipaux (Domloup Amis, Noyal Mag), panneau d'affichage numérique communal, réseaux sociaux (Facebook des communes et associations partenaires), relais directs via les bénévoles et le bouche-à-oreille. /Participation aux réseaux éducatifs et culturels (APE/APEL, médiathèques, PMI, crèches, commerces de proximité) **Accueil et appropriation des lieux :** Aménagement des espaces : signalétique, coin détente, affichages, zones d'activités différenciées. / pluralité d'usages : club parents, loisirs créatifs, atelier d'anglais, soirées jeux, "coin papote", réunions de commissions, permanences d'accueil inconditionnel / Les locaux sont partagés avec un logement d'urgence et le Relais Petite Enfance, illustrant une logique de lieu pluriel au service du territoire. Limite actuelle : la taille restreinte de l'Espace de Vie **Autonomie des publics :** groupes autonomes (couture, repair café, scrapbooking, soirées jeux, "Bichonne ton vélo"...) après un accompagnement initial par les salariées. / L'équipe salariée assure un suivi ponctuel, garantissant continuité et soutien des initiatives.	La refonte de la communication a permis une **meilleure lisibilité et visibilté de l'offre associative** sur le territoire L'Espace de Vie, bien qu'exigu, est devenu un **lieu d'accueil vivant et plurifonctionnel**, favorisant les rencontres, les échanges et l'expérimentation sociale. L'autonomie progressive des groupes traduit une **appropriation réelle par les habitants**, soutenue par un **accompagnement salarié souple et bienveillant.** Les limites matérielles des locaux et la dispersion géographique des activités **freinent encore la construction d'un sentiment d'unité collective**.
Axe 4 - Proposer des actions pour les familles	**Espace de jeux 0–3 ans** : 4 demi-journées d'ouverture par semaine, dont une à Noyal-sur-Vilaine. Depuis début 2024, une de **animatrice dédiée**, grâce au **soutien financier de la communauté de communes**. / ouverture d'un espace pour les enfants de **plus de 3 ans le mercredi** / Deux créneaux hebdomadaires pour les **assistantes maternelles (accueil autonome)** Ateliers : Programmation annuelles thématiques (2023–2025) animés par des intervenants spécialisés. *« Les ateliers parentalité ont été très utiles pour mieux comprendre le développement de mon bébé et partager avec d'autres parents. » - Gazette mai 2023" Le **Club Parents** est un véritable soutien. On se sent moins seul, on partage nos expériences, et on trouve des solutions ensemble. » Source : Gazette juin 2022*	**Besoins confirmés** : forte demande de lien social et de "respiration" pour les familles. **Accompagnement par l' animatrice apprécié et valorisé.** Fréquentations des ateliers : succès notable pour certains thèmes, mais **nécessité de diversifier formats, horaires et co-animations pour élargir la participation.** La réussite du dispositif repose sur la continuité de l'encadrement salarié.

Diagnostic : un nouveau territoire d'action et des habitants à mobiliser

UN FORT POTENTIEL DE PARTICIPATION CITOYENNE MAIS DES FREINS PERSISTANTS

Les témoignages recueillis mettent en lumière un fort désir de participation, mais également des freins liés à l'organisation, au manque de visibilité ou aux contraintes personnelles :

- **Retraités et seniors** :

> *"Seule, j'ai du temps à donner aux asso mais je veux plus sortir le soir, je préfère voir du monde en journée ... il est difficile de se motiver à sortir de chez soi ..."* – *Retraité*

> *"Je suis à la retraite dans 2 ans et j'aimerai bien m'investir dans une association."* – *Habitante*

- **Parents** :

> *"Je profite beaucoup de l'espace avec ma fille, j'aimerais rendre la pareille. Comment je peux vous aider ? Comment je peux aider l'asso avec mes connaissances ?"* – *Parent*

> *"C'est trop bien qu'il y ait encore des lieux comme ça (en parlant de l'espace jeu libre) car sinon c'est toujours très cloisonné/cadré."* – *Parent*

> *"Ne me remercier pas, je diffuse les affiches pour les ateliers d'Anglais ludiques car c'est donnant-donnant, nous aussi on veut que l'anglais continue le plus longtemps possible donc on passe le mot."* – *Parent*

- **Bénévoles et habitants actifs** :

> *"Je suis déjà bien occupé mais je peux donner des coups de main de temps en temps si besoin. Je peux mettre en avant votre activité au forum des asso par exemple à travers les livres, c'est un exemple."* – *Habitant*

- **Participants ponctuels** :

> *"Je viens d'une commune voisine. Cette année je suis revenu acheter 5 ou 6 vélos, car l'année dernière je suis revenu avec des vélos et les voisins en voulaient eux aussi !"* – *Participant Bourse aux vélos*

Ces paroles révèlent un potentiel d'engagement important, mais aussi des freins organisationnels et logistiques : **manque de bénévoles, difficulté d'accès aux locaux, perception floue du rôle de l'association ou contraintes personnelles (temps, adhésion).**

Les données socio-économiques confirment ce potentiel. La population active est majoritairement salariée, avec 87% des hommes et 91% des femmes en CDI ou dans la fonction publique, assurant une **stabilité professionnelle favorable à l'investissement dans des projets collectifs** *(Annexe Figure 13- Répartition de la population active par statut et catégorie socio-professionnelle (2022)*. Le revenu médian disponible sur le territoire est de 26320€, et 63,4% des ménages fiscaux sont imposés, traduisant une **population financièrement stable**, **capable de contribuer à l'adhésion annuelle ou aux activités payantes, tout en restant sensible aux coûts pour certains publics** (*Annexe Figure 14- Revenus et fiscalité des ménages fiscaux sur le territoire (2021)*. Et la majorité des habitants sont propriétaires de leur logement (72%), garantissant un **ancrage local fort et favorisant l'investissement dans la vie associative** *(Annexe Figure 15 - Nombre de propriétaires de la CCPC)*. La structure des ménages, avec 71,7% de **ménages familiaux** et 28% de personnes seules, constitue également un **vivier diversifié pour l'engagement bénévole**, tout en soulignant la nécessité d'**accompagner les personnes isolées** *(Annexe Figure 16 - Composition des ménages de la CCPC)*.

Diagnostic : un nouveau territoire d'action et des habitants à mobiliser

UN FORT POTENTIEL DE PARTICIPATION CITOYENNE MAIS DES FREINS PERSISTANTS

Ainsi, la **vitalité et la diversité de la population**, combinées à la stabilité économique de nombreux habitants, constituent un socle favorable à l'engagement collectif. Néanmoins, la concrétisation de ce potentiel reste conditionnée par la capacité de l'association à lever certains freins liés à l'organisation, à l'accessibilité, à la visibilité des actions et aux contraintes personnelles.

Freins identifiés à la participation citoyenne

- **Freins internes, liés à l'organisation et aux dispositifs de l'association**

Adhésion et premier pas vers l'engagement citoyen

L'adhésion à l'association constitue souvent le premier pas vers la participation citoyenne, car elle permet de soutenir financièrement le projet et symbolise l'implication de l'habitant dans la vie associative. Cependant, elle peut aussi représenter un frein pour certains habitants, comme le souligne un témoignage :

> « J'ai envie de partager mes compétences photo, mais je ne veux pas adhérer à l'association. Elle ne m'apporte rien, je donne déjà de mon temps, je ne veux pas payer. » - Bénévole

Charge des bénévoles et organisation

Le manque de renfort pour organiser les projets collectifs constitue un frein majeur. Certains bénévoles expriment une fatigue liée à l'organisation :

> « C'est dur de porter l'événement avec peu de bénévoles mobilisés sur l'organisation en amont, ça fait 3 ans que j'ai envie d'arrêter » - Bénévole

Cette situation limite la continuité des actions et peut décourager les habitants souhaitant s'engager durablement.

Complexité des dispositifs et visibilité

La multiplicité des activités et la dispersion des informations rendent difficile pour les habitants de comprendre comment s'impliquer : nouveaux venus ou publics spécifiques peuvent se sentir perdus et peinent à s'intégrer dans le collectif. Un stagiaire témoigne :

> *« Il faudrait imaginer des tables en bois en permanence pour que les gens viennent discuter. »* - *Stagiaire*

L'association doit donc améliorer la visibilité de ses dispositifs et la clarté de ses parcours d'engagement pour faciliter l'implication citoyenne.

Diagnostic : un nouveau territoire d'action et des habitants à mobiliser

UN FORT POTENTIEL DE PARTICIPATION CITOYENNE MAIS DES FREINS PERSISTANTS

- **Freins externes, liés au contexte territorial et aux contraintes personnelles des habitants.**

Biactivité parentale et contraintes professionnelles

La majorité des parents de 25 à 44 ans sont en emploi (environ 79%, *Figure 17 - Population active par âge et taux d'emploi*), générant des tensions entre vie professionnelle et engagement associatif. Les familles biactives disposent de peu de temps pour s'investir dans les projets collectifs, ce qui rend l'implication ponctuelle plus fréquente que l'engagement régulier. La CTG (*Figure 17 - Extrait de la délibération - Convention territoriale globale 31 1er janvier 2022 au décembre 2026*) souligne l'importance de développer des dispositifs permettant aux familles de concilier emploi, parentalité et participation aux projets collectifs, tout en maintenant l'accès aux dispositifs collectifs et au lien social.

Mobilité et accessibilité

Le territoire dépend fortement de la voiture individuelle. Les transports collectifs sont limités :

- Ligne BreizhGo 503 uniquement en journée, sans service en soirée,
- Transport à la demande pour les plus de 70 ans avec champ d'action restreint,
- Minibus à 1€ (Mobi Pass / Mobi Handipass) disponible mais limité.

Une habitante illustre ce frein :

> « Le seul lieu que je fréquente pour voir un peu de monde, c'est le bar d'Intermarché… À Paris, on trouvait tout le temps de quoi faire ! Je ne peux pas aller à Rennes le soir, il n'y a pas de transport pour rentrer, et je n'ai pas de voiture… parfois je vais à pied à Châteaugiron mais c'est loin. »

Cette dépendance à la voiture limite l'accès aux projets collectifs et réduit l'attractivité de l'engagement citoyen pour certains publics.

Contraintes personnelles et horaires

Les habitants motivés peuvent être freinés par leurs obligations personnelles : travail, jeunes enfants, études ou soins familiaux. Le manque de temps disponible constitue un obstacle réel à un engagement régulier.

Isolement social

Les personnes seules ou nouvellement installées peuvent manquer de lien social ou de réseau pour rejoindre le collectif. Cet isolement freine l'engagement citoyen, notamment lorsqu'aucune invitation ou accompagnement n'est proposé pour intégrer les habitants dans les projets collectifs.

Diagnostic : un nouveau territoire d'action et des habitants à mobiliser

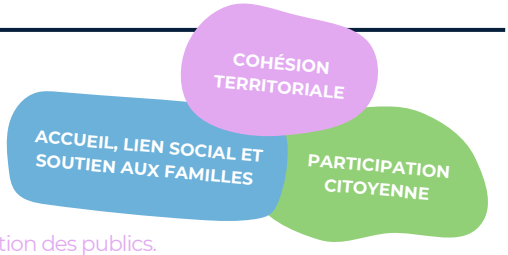
UN FORT POTENTIEL DE PARTICIPATION CITOYENNE MAIS DES FREINS PERSISTANTS

Evaluation du projet social 2022-2025

Axe	Missions réalisées	Résultats
Axe 1- Développer une dynamique participative	Mobilisation et implication des habitants : Mise en place de **commissions** et **groupes de travail** : site internet, événements.. • 4 réunions annuelles de la commission « Événements » entre 2024 et 2025. • Rencontres et échanges pour préparer la future commission « Maison des Familles » (mobilisation de bénévoles, rencontre de partenaires locaux). Travail sur le **discours commun** et les valeurs associatives : appropriation par les bénévoles pour mieux les transmettre aux habitants (démarche d'ambassadeur). **Temps conviviaux** (projet guinguette, soirées débats, accueil familles, événements festifs, rendez-vous réguliers, pot des bénévoles ...) : Communication et outils collaboratifs : Tuilage bénévole/salarié sur le **site internet** (août 2024) : • Création du site entièrement bénévole : *« Le site est encore en construction, nous pouvons donc tous contribuer à son amélioration, n'hésitez pas à nous faire part de vos retours et suggestions. » - (extrait de la Gazette - avril/mai 2022)* puis réappropriation par une salariée accompagnée en 2024 (Depuis la refonte d'octobre 2024, le site affiche en moyenne 120–150 visiteurs par mois) 1 bénévole formé à l'administration du nouveau site • 1 **mail** mensuel envoyé **aux adhérent-es et bénévoles** : environ 200 familles. • **Newsletter envoyée tous les 2 mois** ("La Gazette" compte en moyenne 460 abonnés et enregistre un taux d'ouverture moyen de 56 % - rubrique spécial "les bénévoles ont du talent" ou "portrait de bénévole"). • **Agenda hebdomadaire sur Facebook** : +900 nouveaux abonnés (1600 sur le profil et 700 sur la page). • Création de **supports de communication** citoyens par une stagiaire devenu bénévole (flyers"bâton de parole") • **Réflexion** globale de la communication (10 séances entre mars et mai 2025) en binôme bénévole/professionnelle : communiqués de presse, visuels, posts réseaux sociaux. • Déploiement et expérimentation d'**outils collaboratifs** (Discord, Trello, Drive, WhatsApp, Framadate), ajustés selon les retours. Ces outils ont facilité la coordination, la mutualisation et la réactivité des équipes, renforçant ainsi l'implication des bénévoles dans la vie de l'association.	Les outils numériques (site internet, newsletter, Facebook, Discord, Trello, Drive) ont amélioré la **coordination interne, la diffusion de l'information et la visibilité des actions**. Leur appropriation reste progressive et nécessite un **accompagnement** continu. Un lieu au service des habitants : Les accueils et temps-forts réguliers ont consolidé le **lien social et le sentiment d'appartenance.** La mobilisation de l'équipe bénévole s'est renforcée, mais reste encore fragile. Le travail sur le discours commun a renforcé la capacité des bénévoles à transmettre les valeurs de l'association aux habitants, favorisant **appropriation, adhésion et participation.** L'efficacité dépend de **l'accompagnement** et de la **disponibilité** des bénévoles.

Diagnostic : un nouveau territoire d'action et des habitants à mobiliser

CONCLUSION



Récapitulatif des enjeux par thématique

- Affirmer sa place dans le tissu associatif local et intercommunal.
- Renforcer les partenariats pour accroître visibilité, participation et diversification des publics.
- Consolider son rôle d'animation, d'inclusion et de cohésion sociale sur un territoire élargi.

- Répondre aux besoins de lien social et de convivialité des publics.
- Favoriser l'inclusion des publics éloignés
- Adapter les activités aux évolutions des familles.
- Optimiser l'accueil et l'aménagement des espaces pour favoriser la convivialité et la participation.
- Maintenir un accompagnement de qualité et assurer la continuité des actions malgré les contraintes humaines et matérielles.

- Faciliter le premier pas vers l'engagement : valoriser les contributions ponctuelles et symboliques.
- Soutenir les bénévoles : prévenir l'épuisement, former et renouveler le vivier.
- Clarifier les parcours et rôles : simplifier l'implication via outils et repères..

L'analyse SWOT issue du diagnostic territorial actualisé met en lumière **les forces et les fragilités de l'Espace de Vie "Entraide Familles", ainsi que les opportunités et menaces** liées à son évolution sur le territoire. Les observations internes, formulées par le groupe de travail du renouvellement, viennent compléter cette lecture.

FORCES	FAIBLESSES
Ancrage historique et **crédibilité dans le territoire local.** Expérience dans l'**animation de la vie sociale et organisation d'événements conviviaux.** Capacité à **mobiliser les habitants et bénévoles** pour des actions collectives. Outils et **dispositifs participatifs existants** pour impliquer les habitants (espaces jeux, clubs, ateliers, Repair Café). Relation établie avec **partenaires institutionnels et associations locales.** Ouverture à de **nouveaux publics** (via autre entrée que l'espace jeu, diversification des "ménages" adhérent)	**Parcours d'implication et rôles parfois peu clairs** pour les nouveaux habitants. **Capacité d'accueil et aménagement des espaces pouvant limiter la convivialité** et la participation. Dépendance à certains publics historiques (familles) pour l'adhésion et l'implication. **Ressources humaines et matérielles** parfois insuffisantes pour maintenir la continuité des actions. Dynamique associative "qui s'essouffle" (difficulté salarié et épuisement bénévole)
OPPORTUNITÉS	**MENACES**
Renforcer les partenariats locaux et intercommunaux pour **accroître la visibilité et toucher de nouveaux publics.** Élargir le territoire d'action et **renforcer la cohésion sociale** sur un espace plus vaste. **Valoriser les contributions ponctuelles et symboliques** pour faciliter le premier pas vers l'engagement. **Adapter les activités** aux évolutions des familles et aux publics éloignés. Développer les outils de coordination et de communication pour **clarifier les parcours et les rôles**.	**Concurrence** avec d'autres acteurs associatifs et offres locales pour capter l'attention et l'engagement. **Épuisement** des bénévoles et difficulté à renouveler le vivier. Contraintes économiques ou humaines pouvant réduire la capacité à maintenir l'accueil et la qualité des actions.

Observations internes à approfondir, identifiées par le groupe de travail du renouvellement :

- perte d'adhésion
- manque de cohésion entre structures locales et entre acteurs d'animation de la vie social sur le territoire
- des expérimentations qui ont besoin de temps...mais lourdeur et rigueur administratif "épée de damoclès", harmonisation difficile les temporalités de chacun (bénévole/salariés/financeurs/habitants)
- des activités dispersées, une communauté difficile à unifier

Ces éléments stratégiques servent de base pour actualiser les constats du territoire

Le projet social 2026-2029

Le diagnostic 2026-2029 confronte les constats du projet 2022-2025 : essor de la population, familles avec enfants et ados, besoin de lieux ressources et de bénévoles, dynamisme associatif; aux évolutions récentes : élargissement du territoire, diversification des familles et nouveaux besoins en lien social et parentalité. L'actualisation permet d'ajuster les actions pour renforcer l'impact et la cohérence du projet social.

Nouveau constats :

- **Territoire élargi :** besoin de cohésion et de meilleure interconnaissance.
- **Familles** : accompagnement et soutien à la parentalité au cœur de l'activité.
- **Lien social** : nécessité de favoriser les rencontres entre publics variés.
- **Participation citoyenne** : engagement à soutenir et développer.
- **Ressources limitées** : moyens humains et matériels nécessaires pour garantir continuité et qualité.

LES AXES STRATÉGIQUES AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DES HABITANTS

Pour répondre à ces constats, le projet social 2026-2029 s'articule autour de trois axes stratégiques :

Axe I -
Cohésion territoriale : interconnaissance et coopération

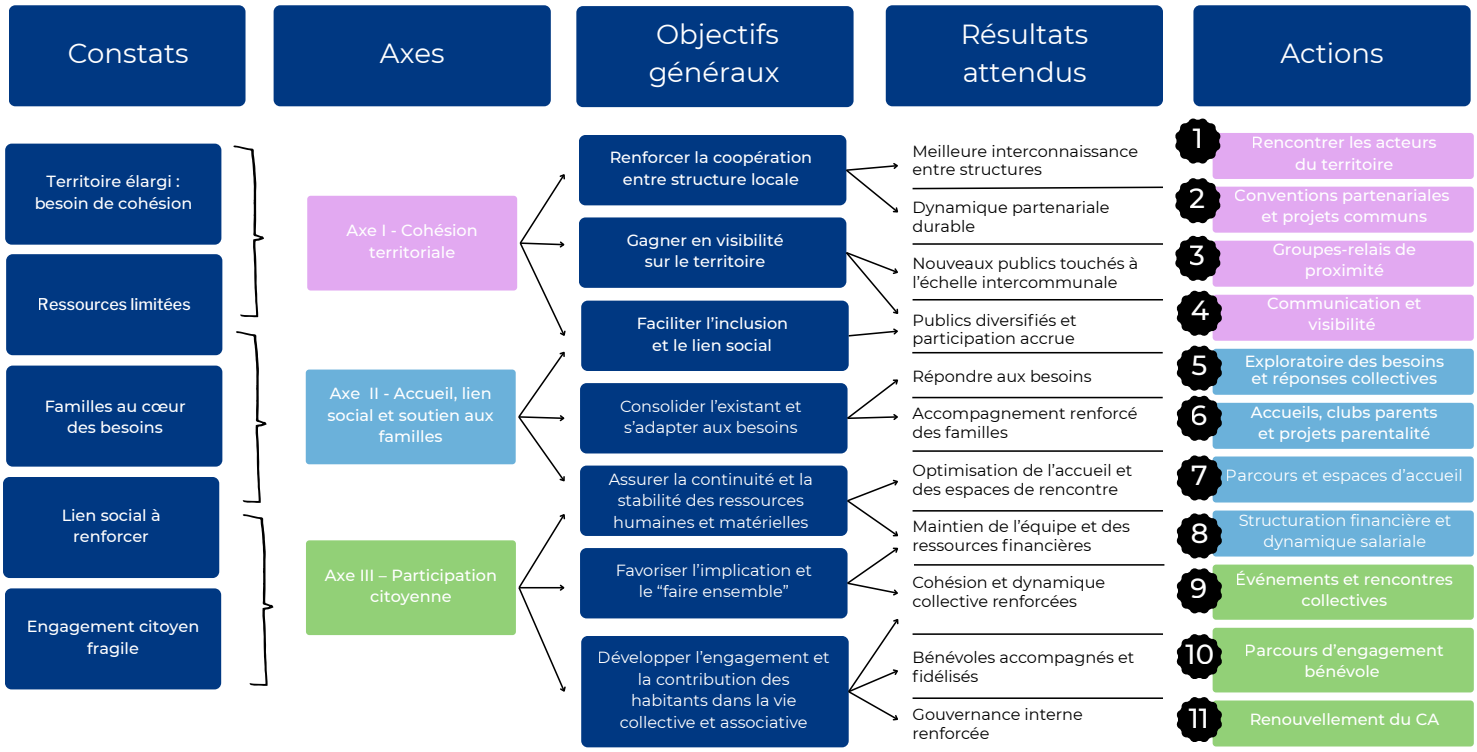
Axe 2 -
Accueil, lien social et soutien au familles

Axe 3 -
Participation citoyenne et engagement des habitants dans le projet

Ces axes constituent le cadre structurant du projet et constituent le point de départ pour l'élaboration de l'arbre à objectifs, qui précisera les priorités, actions et résultats attendus pour la période 2026-2029.

Le projet social 2026-2029

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS : L'ARBRE À OBJECTIFS



LES LEVIERS D'ACTIONS STRATÉGIQUES

Les actions détaillées sont présentées dans les fiches Actions en annexe - Figure 18. Certaines d'entre elles constituent des leviers majeurs pour atteindre les objectifs du projet social :

L'EVS développera une politique active de coopération avec les acteurs locaux à l'échelle intercommunale : organisation régulière de rencontres partenariales, identification d'intérêts communs et construction de projets collectifs permettant de mutualiser les ressources et d'élargir les réponses aux besoins des habitants.
La création de groupes-relais sur chaque commune contribuera à une meilleure circulation de l'information, à l'observation partagée des besoins et à la mise en place d'actions de proximité adaptées aux réalités locales.

La démarche d'accueil sera repensée afin de favoriser l'accessibilité à tous, notamment aux publics peu visibles. L'aménagement des espaces, le parcours d'adhésion et les premiers temps de rencontre seront réorganisés afin de faciliter la participation, créer un climat de confiance et encourager l'implication progressive dans la vie de la structure.
Un groupe de travail dédié à la structuration financière permettra de consolider le modèle économique de l'EVS, afin de garantir la pérennité des emplois, la continuité des actions.

La structuration d'un parcours d'engagement bénévole. Celui-ci accompagnera chaque habitant, depuis la première prise de contact jusqu'à la montée en responsabilité, grâce à des outils de repérage des envies, d'intégration et de valorisation.
Un dispositif favorisant le renouvellement du Conseil d'Administration sera également déployé, dans une logique de gouvernance participative et représentative du territoire.

Le projet social 2026-2029

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS : L'ARBRE À OBJECTIFS

La mise en œuvre du projet social s'organise sur quatre années selon une montée en puissance progressive des actions.

- **L'année 2026 est consacrée à la structuration** : développement des partenariats, refonte de l'accueil, sécurisation des ressources et élaboration du parcours d'engagement.
- **En 2027, les projets partenariaux et les dispositifs d'accueil et de participation sont déployés et consolidés.**
- **À partir de 2028, l'essaimage territorial s'intensifie**, notamment via les groupes-relais, et les actions atteignent leur rythme de croisière.
- **L'année 2029 marque une phase d'évaluation** globale et d'ajustement du projet social en vue du cycle suivant.

L'ensemble de l'échéancier détaillé par action et par axe figure en annexe (*Figure 19 - Echéancier des actions)*

SÉCURISATION FINANCIÈRE ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Le cadre budgétaire du projet social 2026-2029 repose sur un **contexte financier contrasté**. D'une part, l'EVS bénéficie d'un soutien consolidé de ses partenaires institutionnels ; d'autre part, certaines recettes se fragilisent et appellent une vigilance accrue (fin des financements FONJEP en 2025, incertitudes sur les charges de personnel, déficit constaté sur certaines activités spécifiques comme les cours d'anglais).

Dans le même temps, de **nouvelles dynamiques positives sont engagées** : hausse attendue des adhésions, diversification des événements générateurs de recettes, appels à projets et financements dédiés au soutien à la parentalité. Cette évolution vise à sécuriser l'activité tout en accompagnant la montée en puissance des actions sur l'ensemble du territoire élargi.

Ainsi, la stratégie financière pour la période repose sur trois principes :

- stabiliser les ressources humaines afin d'assurer continuité et qualité de l'accueil,
- équilibrer les actions déficitaires par des recettes nouvelles,
- renforcer la recherche de financements externes pour soutenir l'innovation sociale.

Les budgets prévisionnels détaillés, comprenant les projections pluriannuelles de charges et de produits, sont en annexe (*Figure 20 21 22- Budgets prévisionnels)*

Conclusion

Dans un contexte national marqué par l'accentuation des inégalités, l'affaiblissement du lien social et l'incertitude croissante des repères collectifs, **les structures de proximité jouent un rôle déterminant pour maintenir la cohésion territoriale**. L'Espace de Vie Entraide Familles s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

Malgré les évolutions structurelles, les transitions organisationnelles et les contraintes rencontrées ces dernières années, **l'association a démontré sa capacité à s'adapter, à se réorganiser et à poursuivre ses missions avec implication et responsabilité.** Cette résilience témoigne de la solidité de son ancrage local et de la pertinence de son action.

Elle est **portée par l'engagement des ses habitant.es bénévoles,** dont la participation active confirme la nécessité d'un lieu où chacun peut s'exprimer, contribuer et trouver un appui au quotidien. Leur implication continue constitue l'un des fondements majeurs de la vitalité de l'association et de la dynamique collective du territoire.

L'année 2026, marquant **plus de 30 ans d'action et plus de 15 ans d'agrément EVS**, ouvre une nouvelle phase de développement. Elle sera orientée vers la consolidation des partenariats, l'adaptation aux besoins émergents et le renforcement des projets co-construits avec les habitants et les acteurs locaux.

L'Espace de Vie Entraide Familles tient à exprimer sa profonde **reconnaissance envers la CAF d'Ille-et-Vilaine, la commune de Domloup et le Pays de Châteaugiron Communauté pour leur soutien constant**. Appuyés par nos partenaires et portés par l'engagement des habitants, nous réaffirmons notre volonté de **poursuivre et d'intensifier notre mission au service d'un territoire** dynamique et solidaire.

ANNEXES

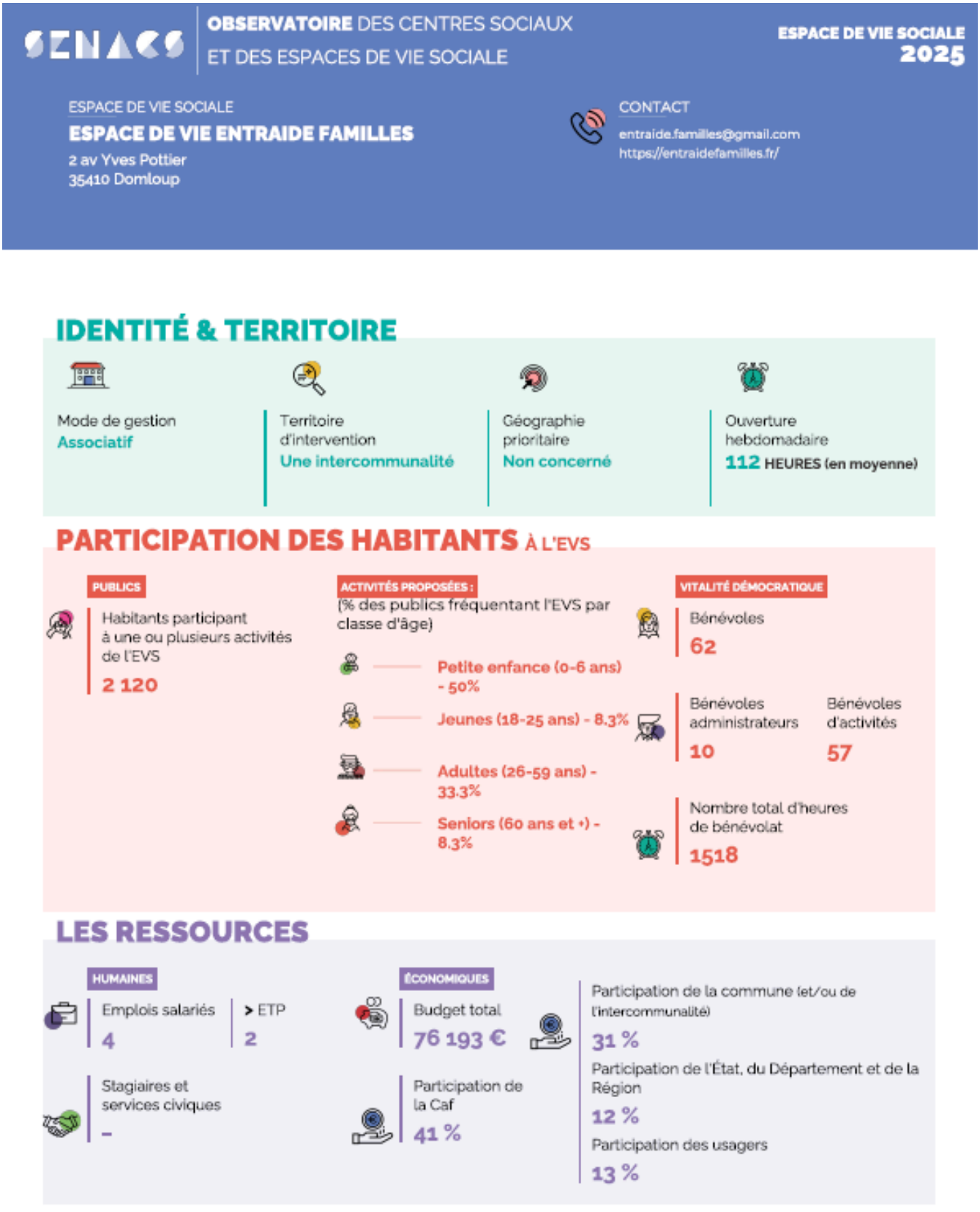


Figure 2 : fiche synthétique de l'EVS sur la plateforme senacs.fr

ANNEXES



Figure 5 : résultat du temps de concertation - projet de développement

ANNEXES

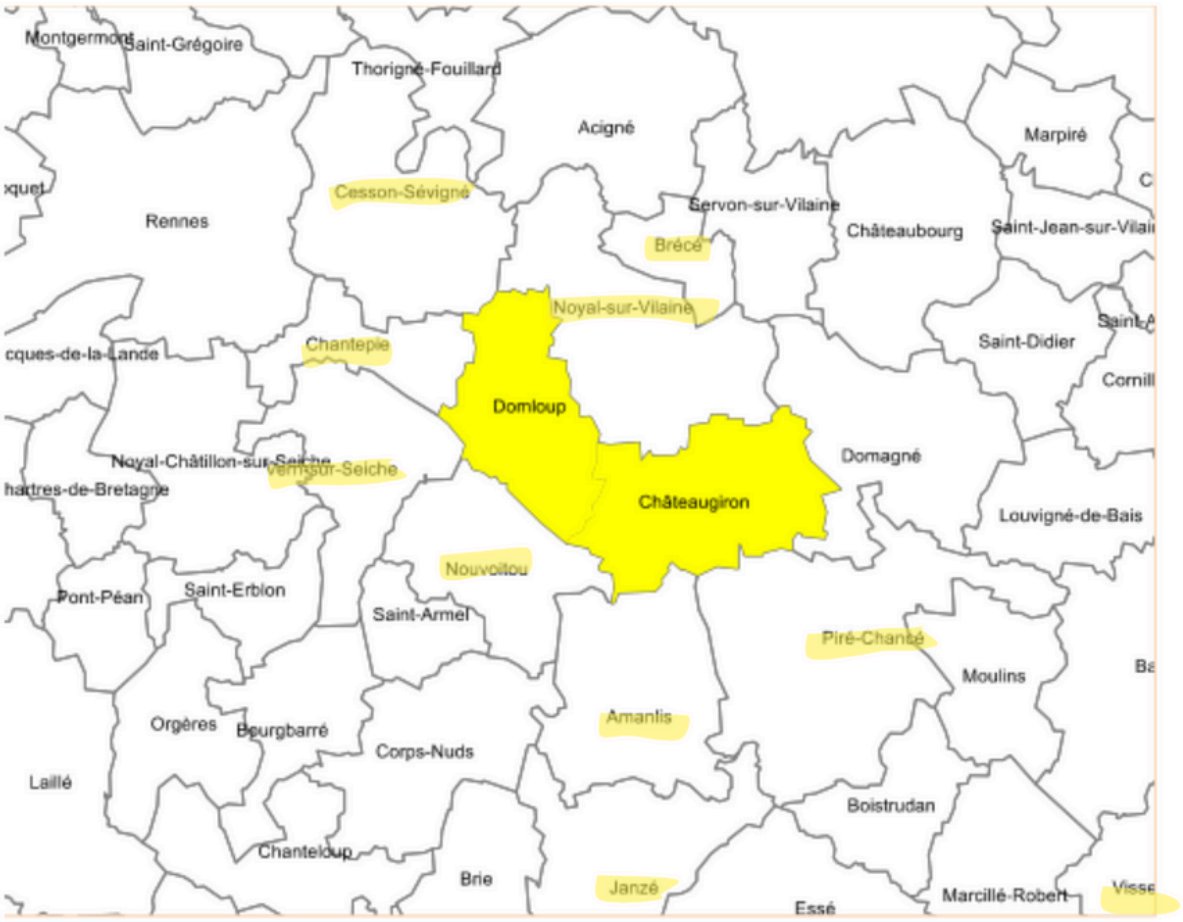


Figure 7 : Localisation de l'association et communes des familles adhérentes (2025)

ANNEXES

POP T1 - Population en historique depuis 1968

Population et densité	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2006	2011	2016	2022
Population	9 509	10 323	13 391	15 391	19 032	21 534	23 222	25 537	27 986
Densité moyenne (hab/km²)	73,4	79,7	103,3	118,8	146,9	166,2	179,2	197,0	215,9

(*) 1967 et 1974 pour les DOM
Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2025.
Sources : Insee, RP1967 au RP1999 dénombrements, RP2006 au RP2022 exploitations principales.

Figure 8 - Évolution de la population Pays de Châteaugiron Communauté de 2011 à 2022

POP T1 - Population en historique depuis 1968

Population et densité	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2006	2011	2016	2022
Population	673	862	1 239	1 499	2 425	2 754	2 948	3 354	3 839
Densité moyenne (hab/km²)	36,3	46,5	66,9	80,9	130,9	148,6	159,1	181,0	207,2

*) 1967 et 1974 pour les DOM
es données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2025.
ources : Insee, RP1967 au RP1999 dénombrements, RP2006 au RP2022 exploitations principales.

Figure 9 - Évolution de la population de Domloup depuis 1968

LOG T6 - Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2022

Ancienneté d'emménagement	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par	
				logement	personne
Ensemble	**11 399**	**100,0**	**27 660**	**4,8**	**2,0**
Depuis moins de 2 ans	1 340	11,8	2 858	3,9	1,8
De 2 à 4 ans	2 440	21,4	5 849	4,2	1,8
De 5 à 9 ans	2 240	19,6	6 220	4,7	1,7
10 ans ou plus	5 379	47,2	12 733	5,3	2,2

ource : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025.

Figure 10 - Ancienneté d'emménagement sur le CCPC en 2022

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

Âge	2011	%	2016	%	2022	%
Ensemble	**23 222**	**100,0**	**25 537**	**100,0**	**27 986**	**100,0**
0 à 14 ans	5 387	23,2	5 757	22,5	5 962	21,3
15 à 29 ans	3 963	17,1	4 237	16,6	4 441	15,9
30 à 44 ans	5 404	23,3	5 726	22,4	5 957	21,3
45 à 59 ans	4 783	20,6	5 305	20,8	6 126	21,9
60 à 74 ans	2 332	10,0	2 980	11,7	3 761	13,4
75 ans ou plus	1 353	5,8	1 532	6,0	1 739	6,2

ources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

Figure 11 - Répartition par âge à la CCPC

ANNEXES

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

Âge	2011	%	2016	%	2022	%
Ensemble	**2 948**	**100,0**	**3 354**	**100,0**	**3 839**	**100,0**
0 à 14 ans	709	24,0	812	24,2	893	23,3
15 à 29 ans	529	18,0	574	17,1	541	14,1
30 à 44 ans	688	23,3	796	23,7	941	24,5
45 à 59 ans	621	21,1	727	21,7	825	21,5
60 à 74 ans	303	10,3	327	9,7	462	12,0
75 ans ou plus	97	3,3	117	3,5	175	4,6

Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

Figure 12 - Répartition par âge à Domloup

ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2022

Statut et condition d'emploi	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	**1 008**	**100**	**972**	**100**
Salariés	**874**	**86,7**	**881**	**90,6**
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	783	77,7	797	82,0
Contrats à durée déterminée	37	3,6	53	5,4
Intérim	22	2,1	8	0,8
Emplois aidés	2	0,2	2	0,2
Apprentissage - Stage	31	3,0	22	2,2
Non-Salariés	**134**	**13,3**	**91**	**9,4**
Indépendants	59	5,9	59	6,1
Employeurs	74	7,4	32	3,3
Aides familiaux	0	0,0	0	0,0

Source : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025.

Figure 13 - Répartition de la population active par statut et catégorie socio-professionnelle (2022)

Revenus et pauvreté des ménages en 2021

Intercommunalité-Métropole de Pays de Châteaugiron Communauté (243500659)

REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2021

Indicateur sur les ménages fiscaux	2021
Nombre de ménages fiscaux	11 114
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	28 106
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	26 320
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	63,4

Note : Pour des raisons de secret statistique (s) ou de donnée manquante (vm), les graphiques et tableaux peuvent être incomplets.
Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) en géographie au 01/01/2025.

Figure 14 – Revenus et fiscalité des ménages fiscaux sur le territoire (2021)

ANNEXES

LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation

	2011		2016		2022			
Statut d'occupation	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	**8 715**	**100,0**	**9 945**	**100,0**	**11 399**	**100,0**	**27 660**	**14,3**
Propriétaire	6 217	71,3	7 158	72,0	8 214	72,1	21 548	17,5
Locataire	2 438	28,0	2 721	27,4	3 120	27,4	5 973	5,8
dont d'un logement HLM loué vide	*624*	*7,2*	*674*	*6,8*	*820*	*7,2*	*1 448*	*8,0*
Logé gratuitement	59	0,7	65	0,7	65	0,6	139	15,1

Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

Figure 15 – Nombre de propriétaires de la CCPC

FAM T1 - Ménages selon leur composition

Type de ménages	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2011	%	2016	%	2022	%	2011	2016	2022
Ensemble	**8 709**	**100,0**	**9 947**	**100,0**	**11 401**	**100,0**	**22 915**	**25 280**	**27 664**
Ménages d'une personne	**1 951**	**22,4**	**2 448**	**24,6**	**3 144**	**27,6**	**1 951**	**2 448**	**3 144**
Hommes seuls	923	10,6	1 196	12,0	1 511	13,3	923	1 196	1 511
Femmes seules	1 028	11,8	1 252	12,6	1 632	14,3	1 028	1 252	1 632
Autres ménages sans famille	**121**	**1,4**	**130**	**1,3**	**81**	**0,7**	**381**	**320**	**192**
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	**6 637**	**76,2**	**7 368**	**74,1**	**8 176**	**71,7**	**20 583**	**22 511**	**24 328**
Un couple sans enfant	2 487	28,6	2 900	29,2	3 313	29,1	5 007	5 857	6 656
Un couple avec enfant(s)	3 565	40,9	3 867	38,9	4 077	35,8	14 040	15 061	15 641
Une famille monoparentale	585	6,7	601	6,0	786	6,9	1 536	1 593	2 031

Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2025.

Figure 16 - Composition des ménages de la CCPC

EMP T2 - Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2022

Sexe et âge	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	**2 493**	**2 050**	**82,2**	**1 970**	**79,0**
15 à 24 ans	401	172	43,0	157	39,2
25 à 54 ans	1 631	1 561	95,7	1 504	92,2
55 à 64 ans	462	317	68,7	309	66,8
Hommes	**1 253**	**1 038**	**82,8**	**1 002**	**79,9**
15 à 24 ans	223	105	47,1	96	43,1
25 à 54 ans	806	780	96,8	755	93,7
55 à 64 ans	224	153	68,0	151	67,1
Femmes	**1 240**	**1 012**	**81,6**	**968**	**78,1**
15 à 24 ans	178	67	37,8	61	34,4
25 à 54 ans	825	780	94,6	749	90,8
55 à 64 ans	237	165	69,4	158	66,6

ource : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025.

Figure 17 - Population active par âge et taux d'emploi

ANNEXES

Le profil des allocataires

		Taux de parents bi-actifs (*) ayant des enfants de :		
		0-2ans révolus	3-5 ans révolus	6-17 ans révolus
CHATEAUGIRON	2020	78,71%	81,95%	85,49%
DOMLOUP	2020	74,07%	82,39%	84,90%
NOYAL SUR VILAINE	2020	79,65%	79,19%	84,34%
PIRE CHANCE	2020	76,80%	80,00%	85,24%
SERVON SUR VILAINE	2020	77,78%	85,83%	85,71%
CC PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE	2020	77,77%	81,72%	85,20%
ILLE ET VILAINE	2020	63,06%	68,49%	74,45%

() Taux de parents bi-actifs : % d'enfants ayant les 2 parents ou le parent unique occupés, c'est-à-dire travaillant ou en congé parental (sauf si les 2 parents ou le parent unique sont en congé parental à 100%)*

La Communauté de communes du Pays de Châteaugiron se caractérise par un taux de bi-activité des parents très élevé en comparaison aux taux du département et ceux pour toutes les tranches d'âge et sur toutes les communes.

Figure 17 - Extrait de la délibération - Convention territoriale globale 31 1er janvier 2022 au décembre 2026

Axe I - Cohésion territoriale

INTITULÉ DE L'ACTION	1 Rencontrer les acteurs du territoire	2 Conventions partenariales et projets communs	3 Groupes-relais de proximité	4 Communication et visibilité
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Aller à la rencontre des acteurs locaux ; identifier les partenaires potentiels ; présenter l'association ; mettre en commun les objectifs et besoins.	Structurer les collaborations ; clarifier les engagements ; créer des actions mutualisées à l'échelle du territoire.	Se rapprocher des habitants ; créer des relais locaux ; développer des actions adaptées à chaque commune.	Améliorer la visibilité ; adapter les outils à chaque public ; faciliter l'accès à l'information ; renforcer le lien direct avec les habitants
DESCRIPTIF	L'association organise des rencontres (premiers contacts ou réunions régulières) avec les associations, institutions et élus du territoire pour mieux se connaître, identifier les besoins, repérer les complémentarités et coordonner des actions communes.	Formaliser des conventions avec les partenaires identifiés et co-construire des projets communs (actions partagées, mutualisation de moyens, événements coportés).	Groupes locaux par commune, soutenus par l'association pour mener des actions en ultra-proximité	Analyser les supports existants et besoins des publics, adapter messages et outils (imprimés, numériques, bouche-à-oreille), diffuser via relais locaux et groupes de proximité, et ajuster en fonction des retours.
PUBLIC VISÉ	Pays de Chateaugiron Communauté, Communes, associations locales.	Associations, communes, institutions.	Habitants, familles, publics éloignés des lieux d'activités.	Habitants, familles, nouveaux publics, partenaires (communes, écoles, commerces, associations)
MOYENS ET RESSOURCES MOBILISÉS	Humains : salariée + bénévoles Financiers : budget EVS Matériels : salle de réunion, supports de communication	Humains : salariée, partenaires. Financiers : budget EVS + cofinancements. Matériels : salles, outils partagés.	Humains : salariée + référents locaux. Financiers : budget EVS + appui communal. Matériels : lieux de proximité.	Humains : salariée + bénévoles. Financiers : budget communication. Matériels : à déterminer
CRITERES D'EVALUATION	Nombre de réunions organisées et de participants. Identification d'au moins 5 nouveaux besoins ou projets. Mise en place d'au moins 2 nouveaux partenariats opérationnels.	Nombre de conventions signées. Nombre de projets coportés. Taux de participation des partenaires.	Nombre de groupes actifs. Actions mises en place par commune. Part des nouveaux publics touchés.	Nombre de canaux mobilisés. Nombre de relais locaux actifs. Augmentation des contacts / nouveaux publics. Retours positifs sur la visibilité.

Figure 18 - Fiches Actions

Axe II - Accueil, lien social et soutien aux familles

INTITULÉ DE L'ACTION	5 Exploratoire des besoins et réponses collectives	6 Accueils, clubs parents et projets parentalité	7 Parcours et espaces d'accueil	8 Structuration financière et dynamique salariale
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Identifier les besoins des habitants et familles, mettre en place une méthodologie de suivi, ajuster les actions selon les retours.	Consolider l'existant et structurer une offre parentale claire, visible et adaptée. Développer la participation des familles via une commission dédiée. Renforcer les temps d'accueil parents-enfants	Améliorer et structurer l'expérience d'accueil pour tous les publics. Adapter les espaces aux usages et aux publics.	Assurer la stabilité des postes salariés et développer les ressources financières pour pérenniser les actions
DESCRIPTIF	Les besoins sont identifiés via les groupes-relais par commune et lors de rencontres régulières. Les "Rendez-vous de l'Espace", ateliers et événements co-construits permettent d'y répondre. Chaque action est accompagnée, suivie, ajustée et documentée pour garantir la cohérence entre besoins et réponses.	Construction d'une plaquette annuelle parentalité co-construite (via commission) , incluant : Club Parents, ateliers, rencontres, cycles thématiques (REAAP) avec observation, échange, lien et orientation.	Diagnostic des locaux et parcours d'accueil avant, pendant et après la venue. Recherche de solutions pour optimiser les espaces et faciliter l'accès à tous.	Déploiement d'une stratégie de financement diversifiée (subventions, partenariats, fonds propres), intégration des salariés dans la co-construction des projets, mise en place de temps réguliers d'échanges et de formations pour renforcer engagement et visibilité.
PUBLIC VISÉ	Habitants, familles, participants réguliers et nouveaux publics	Parents, futurs parents, enfants 0–10 ans, familles du territoire.	Habitants, familles, participant.es, bénévoles.	Salariés, CA, partenaires financiers.
MOYENS ET RESSOURCES MOBILISÉS	Humains : salariées + bénévoles Financiers : budget EVS Matériels : salle de réunion, supports de communication	Humains : salariées, bénévoles, partenaires. Matériels : salles, matériel petite enfance, Financiers : CAF, Commune, EVS	Humains : salariées, bénévoles et partenaires Financiers : budget EVS , ou financement partenariale Matériels : partenaires	Humains : salariés et CA Financiers : financements diversifiés. Matériels : outils de suivi, supports de communication, espaces d'échanges.
CRITERES D'EVALUATION	Nombre de besoins identifiés Nombre d'ateliers/événements co-construits et réalisés. Ajustements effectués en réponse aux retours des participants.	Nombre de familles participantes ; Fréquentation accueils parents-enfants Nombre de thématiques co-construites Participation effective à la commission.	Niveau de satisfaction à l'accueil - qualité des retours Plus grande diversité de publics Meilleure orientation	Maintien des postes stables. Nouvelles sources de financement Participation des salariés aux projets, décisions, temps d'échanges et formations. Taux de satisfaction des salariés.

Figure 18 - Fiches Actions

Axe III - Participation citoyenne

	9	10	11
INTITULÉ DE L'ACTION	**Evènement et rencontres collectives**	**Parcours d'engagement bénévole**	**Renouvellement du CA**
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Favoriser l'implication des habitants dans la vie sociale et associative. Créer des espaces de rencontres Diversifier les formes de participation (temps festifs, ateliers, débats, projets ouverts).	Structurer un véritable parcours d'entrée, d'accompagnement et de valorisation des bénévoles. Fidéliser les bénévoles par un rôle clai et reconnu Favoriser la montée en compétence et l'autonomie des groupes.	Renouveler et diversifier le CA (profils, âges, communes). Renforcer la communication interne, le partage des rôles et la dynamique collective
DESCRIPTIF	Animation d'une commission "Événements", pérennisation des rendez-vous annuels existants et mobilisation de nouveaux bénévoles. Développement de temps informels favorisant l'interconnaissance, la convivialité et le sentiment d'appartenance : pot des bénévoles, speed-dating bénévoles...	Création d'un parcours structuré comprenant : accueil des nouveaux bénévoles, présentation des rôles possibles, accompagnement par un bénévole ou un salarié, outils d'intégration, temps de valorisation.	Processus de recrutement d'administrateurs : un binôme "ancien/nouveau" pour passation, appel à contribution régulier, temps d'information sur les rôles et responsabilités.
PUBLIC VISÉ	Habitant.es, béénvoles	Bénévoles actuels et futurs, habitants souhaitant s'impliquer.	Salariées, bénévole, CA
MOYENS ET RESSOURCES MOBILISÉS	Humains : salariées + bénévoles + partenaires. Financiers : budget EVS + soutien communal/partenarial. Matériels : logistique événementielle, espaces communaux, communication.	Humains : salariée, bénévoles, partenaires. Financiers : financements CAF + Pays de Châteaugiron Communauté Matériels : outils d'accueil, supports de communication.	Humains : CA, salariées, bénévoles. Financiers : budget de fonctionnement. Matériels : salle, outils de gouvernance, communication.
CRITERES D'EVALUATION	Nombre d'événements et de participants. Diversité des publics présents. Nombre de propositions citoyennes recueillies. Retours qualitatifs (satisfaction, ambiance, pertinence).	Nombre de nouveaux bénévoles accueillis. Taux de fidélisation sur l'année. Satisfaction des bénévoles (entretiens / questionnaires).	Nombre de nouveaux administrateurs intégrés. Diversité des profils (communes, âges, parcours). Participation active aux réunions et groupes de travail. Qualité de la gouvernance (clarté des rôles, transparence, dynamique collective).

Figure 18 - Fiches Actions

ANNEXES

Echéancier des actions (A=action)

Année	Axe I – Cohésion territoriale	Axe II – Accueil, vie sociale et soutien aux familles	Axe III – Participation citoyenne
2026	A1 – Rencontrer les acteurs du territoire : identification et premières rencontres	A5 – Exploratoire des besoins (méthodologie) A6 – Constitution d'une Commission dédiées et Plaquette parentalité 2026 A7 – Penser l'accueil : diagnostic locaux et parcours d'accueil A8 – Ressources financières et équipe salariée : sécurisation des postes, plan de financement et accompagnement salarié fragilisé	A9 – Événements et rencontres collectives : planification et expérimentation A10 – Parcours d'engagement bénévole : construction du parcours A11 – Renouvellement du CA : mobilisation et appel à bénévoles
2027	A2 – Conventions partenariales et projets communs : formalisation et lancement projets	A5 – Expérimentations, évaluation et réajustement A6 – Plaquette parentalité 2027 A7 – Mise en place - parcours d'accueil	A9 – Reconduction des evenements annuels et lancement de nouveaux + Organisation rencontre collectives régulières : pots, speed-dating A10 – Déploiement parcours bénévole, suivi et ajustements A11 – CA fonctionnel
2028	A3 – Groupes-relais de proximité : essaimage et autonomie accompagnée	A5 – Expérimentations, évaluation et réajustement A6 – Plaquette parentalité 2028	A9 – Renforcement des événements collectifs et évaluation participation A10 – Parcours bénévole : montée en compétence et autonomie A11 – Suivi du CA
2029	A1/A2/A3 – Évaluation globale, capitalisation bonnes pratiques	A5 – Expérimentations, évaluation et réajustement A6 – Plaquette parentalité 2029 A7 – Bilan accueil et optimisation espaces A8 – Évaluation des ressources (financières et humaines)	A9 – Évaluation globale événements et participation A10 – Bilan parcours bénévole A11 – Bilan CA

Figure 19 - Echéancier des actions

ANNEXES

BUDGET PREVISIONNEL 2026

CHARGES			PRODUITS		
60- Achats	**1100**		**70- Participations des familles**	**12390**	
Fourn. Admin.		200	Enfance & Parentalité		3640
Fourn. Activités (Enfance&Parentalité)		400			0
Fourn.Activités (Anim.&Evenements)		200	Animations & Evenements		4500
Fourn.Activités (Ateliers)		200	Ateliers (anglais)		4050
Fourn.Activités (RERS)		100	RERS		200
					0
61- Services extérieurs	**755**		**Fonds Propres**		0
					0
Primes d'assurances		115	**74- Subventions**	**71114**	0
Loc Mat (FdlM)		150	CAF (EVS)		27650
Loc Mat (St-Patrick)		0	CAF (Parentalité/Club Parent/REAPP)		4560
Intervenants FdlM (D'Jeuns)		0	CCPC (Petite Enfance)		13104
Anim. Espace-jeux(spectacle FdlM/Conteuse/Orthoph)		0	Mairie		18000
Soirées Parentalité		490	FONJEP		0
			DEPARTEMENT espace jeux		0
			COMCOM budget culture		0
			FNDVA		4000
62- Autres services exterieurs	**7250**		Appels a projets		3800
Adhésions (part CSF)		2730			0
Accomp admin CSF		2500	**75- Autres produits de gestion**	**768**	0
Frais bancaires		150	Mécenat		0
Frais poste& tel		820	Dons		768
Communication (affiche/banderole)		950			
Abonnement mag (espace-jeux)		0			
Abonnement internet (site)		100			
63- Impots, taxes et versements assimil	**175**				
Formation		0			
Uniformation (cotisation)					
SACEM		175			
64- Charges de personnel	**74992**				
Remun. Postes Animatrices		33735			
Remun.Poste Coordinatrice		36900			
Remun.Poste Anglais. (Ateliers)		4357			
68- Dotation Amortissements	**0**				
Aménagements locaux (1/4)		0			
TOTAL CHARGES	**84272**		**TOTAL PRODUITS**	**84272**	

Valorisation bénévolat	38000	Entraide-Familles (bénévolat valorisé)	38000
Fonct frais ménage, ent (espace-jeux)	2600	Fonct frais ménage, ent (espace-jeux)	2600
Fonct consommables (CCPC)	260	Fonct consommables (CCPC)	260
Location locaux (Esp-jeux/bureau)	3040	Location locaux (Esp-jeux/bureau)	3040
Pub, Comm.,Photocop(Mairie)	450	Pub, Comm.,Photocop(Mairie)	450
Comm téléph valorisées	170	Comm téléph valorisées	170
Mat Info+téléphone(Mairie)	610	Mat Info+téléphone(Mairie)	610

Figure 20 - Budgets prévisionnels 2026

ANNEXES

BUDGET PREVISIONNEL 2027

CHARGES			PRODUITS		
60- Achats	**1100**		**70- Participations des familles**	**12950**	
Fourn. Admin.		200	Enfance & Parentalité		4200
Fourn. Activités (Enfance&Parentalité)		400			0
Fourn.Activités (Anim.&Evenements)		200	Animations & Evenements		4500
Fourn.Activités (Ateliers)		200	Ateliers (anglais)		4050
Fourn.Activités (RERS)		100	RERS		200
					0
61- Services extérieurs	**755**		**Fonds Propres**		0
					0
Primes d'assurances		115	**74- Subventions**	**78164**	0
Loc Mat (FdlM)		150	CAF (EVS)		27650
Loc Mat (St-Patrick)		0	CAF (Parentalité/Club Parent/REAPP)		4560
Intervenants FdlM (D'Jeuns)		0	CCPC (Petite Enfance)		13104
Anim. Espace-jeux(spectacle FdlM/Conteuse/Orthoph)		0	Mairie		18000
Soirées Parentalité		490	FONJEP		7050
			DEPARTEMENT espace jeux		0
			COMCOM budget culture		0
			FNDVA		4000
62- Autres services exterieurs	**7250**		Appels a projets		3800
Adhésions (part CSF)		2730			0
Accomp admin CSF		2500	**75- Autres produits de gestion**	**778**	0
Frais bancaires		150	Mécenat		0
Frais poste& tel		820	Dons		778
Communication (affiche/banderole)		950			
Abonnement mag (espace-jeux)		0			
Abonnement internet (site)		100			
63- Impots, taxes et versements assimil	**175**				
Formation		0			
Uniformation (cotisation)					
SACEM		175			
64- Charges de personnel	**82612**				
Remun. Postes Animatrices		39655			
Remun.Poste Coordinatrice		38600			
Remun.Poste Anglais. (Ateliers)		4357			
68- Dotation Amortissements	**0**				
Aménagements locaux (1/4)		0			
TOTAL CHARGES	**91892**		**TOTAL PRODUITS**	**91892**	

Valorisation bénévolat	38000	Entraide-Familles (bénévolat valorisé)	38000
Fonct frais ménage, ent (espace-jeux)	2600	Fonct frais ménage, ent (espace-jeux)	2600
Fonct consommables (CCPC)	260	Fonct consommables (CCPC)	260
Location locaux (Esp-jeux/bureau)	3040	Location locaux (Esp-jeux/bureau)	3040
Pub, Comm.,Photocop(Mairie)	450	Pub, Comm.,Photocop(Mairie)	450
Comm téléph valorisées	170	Comm téléph valorisées	170
Mat Info+téléphone(Mairie)	610	Mat Info+téléphone(Mairie)	610

Figure 21 - Budgets prévisionnels 2027

ANNEXES

BUDGET PREVISIONNEL 2028

CHARGES			PRODUITS		
60- Achats	**1940**		**70- Participations des familles**	**13790**	
Fourn. Admin.		200	Enfance & Parentalité		5040
Fourn. Activités (Enfance&Parentalité)		400			0
Fourn.Activités (Anim.&Evenements)		200	Animations & Evenements		4500
Fourn.Activités (Ateliers)		200	Ateliers (anglais)		4050
Fourn.Activités (RERS)		100	RERS		200
Aménagement		840			0
61- Services extérieurs	**755**		**Fonds Propres**		0
					0
Primes d'assurances		115	**74- Subventions**	**78164**	0
Loc Mat (FdlM)		150	CAF (EVS)		27650
Loc Mat (St-Patrick)		0	CAF (Parentalité/Club Parent/REAPP)		4560
Intervenants FdlM (D'Jeuns)		0	CCPC (Petite Enfance)		13104
Anim. Espace-jeux(spectacle FdlM/Conteuse/Orthoph)		0	Mairie		18000
Soirées Parentalité		490	FONJEP		7050
			DEPARTEMENT espace jeux		0
			COMCOM budget culture		0
			FNDVA		4000
62- Autres services exterieurs	**7250**		Appels a projets		3800
Adhésions (part CSF)		2730			0
Accomp admin CSF		2500	**75- Autres produits de gestion**	**778**	0
Frais bancaires		150	Mécenat		0
Frais poste& tel		820	Dons		778
Communication (affiche/banderole)		950			
Abonnement mag (espace-jeux)		0			
Abonnement internet (site)		100			
63- Impots, taxes et versements assimil	**175**				
Formation		0			
Uniformation (cotisation)					
SACEM		175			
64- Charges de personnel	**82612**				
Remun. Postes Animatrices		39655			
Remun.Poste Coordinatrice		38600			
Remun.Poste Anglais. (Ateliers)		4357			
68- Dotation Amortissements	**0**				
Aménagements locaux (1/4)		0			
TOTAL CHARGES	**92732**		**TOTAL PRODUITS**	**92732**	

Valorisation bénévolat	38000	Entraide-Familles (bénévolat valorisé)	38000
Fonct frais ménage, ent (espace-jeux)	2600	Fonct frais ménage, ent (espace-jeux)	2600
Fonct consommables (CCPC)	260	Fonct consommables (CCPC)	260
Location locaux (Esp-jeux/bureau)	3040	Location locaux (Esp-jeux/bureau)	3040
Pub, Comm.,Photocop(Mairie)	450	Pub, Comm.,Photocop(Mairie)	450
Comm téléph valorisées	170	Comm téléph valorisées	170
Mat Info+téléphone(Mairie)	610	Mat Info+téléphone(Mairie)	610

Figure 22 - Budgets prévisionnels 2028